

J. C. Allard
11.

VACCINATION.

ETUDE

SUR LES

Effets de la Vaccination

PAR

J. EMERY-CODERRE, M. D.

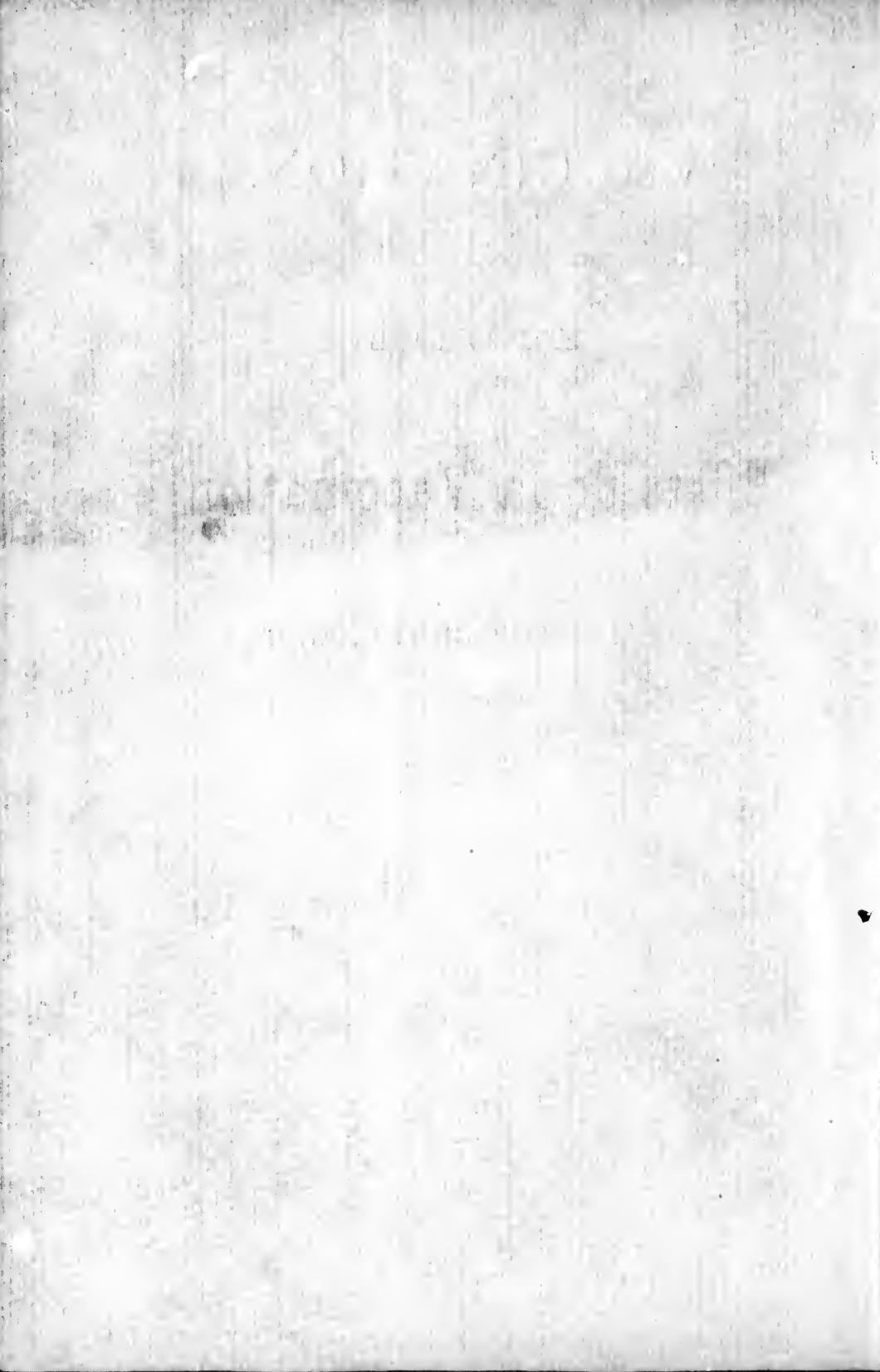
Professeur de Matière Médicale et Thérapeutique

A l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de
l'Université Victoria.

MONTREAL:

DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE," 212 ET 214, RUE NOTRE-DAME.

1875.



VACCINATION.

—:0:—

Enfin nous avons touché la fibre sensible des vaccinateurs publics dans notre article du 20 Juillet qui n'a été publié que le 25 ; ils se sont décidés cette fois à s'exécuter de bonne ou mauvaise grâce, ils l'ont fait dans l'intérêt de *l'infailibilité* de la vaccination: Je ne répondrai pas à ce qu'il y a d'impertinent dans l'article du Dr. Larocque; je vais relater les faits de l'enfant Leblanc, et chacun jugera de la valeur du raisonnement des vaccinateurs publics et de leurs amis.

Mr. le Dr. A. B. Larocque veut à tout prix sauver la *vaccination* en disant que les accusations portées contre cette pratique, sont non seulement exagérées, mais encore fausses, c'est là du moins le sens de son écrit. Il voudrait aussi sans doute que les mauvais effets de la *génisse municipale* sur l'enfant de Mde. Vve. Leblanc soient dus à une autre cause qu'à celle du *virus animal*. "*Ce cas, dit-il, est jugé d'une manière officielle par une commission de médecins.*"

Il est bien vrai que le Dr. Larocque était accompagné par plusieurs des vaccinateurs publics ; mais, qui avait autorité de convoquer une assemblée de médecins pour faire une investigation sur les faits qui se rapportent au cas de l'enfant de Mme. Leblanc ? Personne, et le Dr. Larocque sait parfaitement que si nous nous sommes rencontrés chez le Dr. Roy, ce n'était pas à la demande du Bureau de Santé : au contraire, c'est moi qui ai proposé dans la ruelle Rolland aux Drs. Ricard, Larocque, Desrosiers et Grenier de nous rencontrer le lendemain chez le Dr. Roy, ce qui fut agréé. Le Bureau de Santé n'avait donc rien réglé quant à notre réunion pour l'examen de l'enfant.

Le Dr. Larocque qui, probablement est ou se croit le Bureau de Santé, me disait, trois jours avant cette réunion, que le cas d'empoisonnement, mentionné dans ma dernière correspondance, par la vaccine de la génisse du Bureau de Santé, *sauverait la vaccination* ; il me parla d'enquête. Cette manière d'argumenter me parut plus que risible et voici comment : Je lui dis : —l'enfant était en danger de mort le 14 du mois, il est peut-être mort à l'heure qu'il est ; je n'en ai pas eu de nouvelles depuis que je le vis pour la première fois. Aujourd'hui, comment pourrez-vous juger des effets qu'a produit votre vaccine sur cet enfant ? Cependant, je suis heureux de vous fournir par cet examen une occasion de prouver d'une

manière victorieuse l'efficacité de votre *vaccination*. Le 28 au matin, le Dr. Larocque passa chez moi et laissa un mot sur mon ardoise pour me prévenir qu'à 10 hrs. a. m., les Drs. Rottot, Ricard, Desrosiers et lui se rendraient chez Mde. Leblanc pour examiner l'enfant, et que les Drs. Gauthier et Roy en étaient prévenus. Cette invitation plus qu'étrange a été faite de manière que les Drs. Roy et Gauthier, et moi n'avons pu nous rencontrer à l'heure indiquée. Le Dr. Gariépy m'accompagnait, et ne rencontrant personne chez le Dr. Roy, nous nous sommes rendus dans la ruelle Rolland. Là nous avons rencontré les Drs. Larocque, Ricard, Desrosiers et Grenier qui sortaient de la maison de Mde. Vve. Leblanc. Je ne fus certainement pas surpris : je m'attendais même à rencontrer le Dr. Larocque et ses amis *vaccinateurs* à cette dernière place. Je fis remarquer que si on était réellement désireux d'examiner l'enfant, nous pourrions nous rencontrer le lendemain, 29 à 3 hrs. p. m. chez le Dr. Roy ; cette proposition fut acceptée unanimement. Le lendemain, à l'heure indiquée, nous nous réunissions, non pas sur la *demande du Bureau de Santé*, tel que le Dr. Larocque l'a publié, mais d'après ce qui avait été convenu la veille.

Le 29, nous étions donc réunis chez le Dr. Roy : Les *vaccinateurs* et leurs amis, MM. Howard, Rottot, Ricard, Larocque, Desrosiers, Mount, Grenier, Trenholme, Dugdale et Lussier ; et, MM. Craig, Gariépy, Gauthier, Roy et Coderre, anti-*vaccinateurs*.

Le Dr. Rottot fut prié de présider : le Dr. Larocque se chargea d'expliquer le but de cette réunion, après quoi, je fis remarquer que notre but, à nous, dans l'examen du cas dont il était fait mention dans ma dernière correspondance, était de fournir aux *vaccinateurs* publiques une occasion de démontrer l'efficacité de leur vaccination ; qu'ils devraient rédiger et publier le procès-verbal de l'examen du cas, et ensuite, à nous d'y répondre dans l'intérêt de la société en général.

Malheureusement, pour les partisans de la vaccination, l'article du Dr. Larocque n'établit nullement l'efficacité de la vaccination ; il ne démontre qu'une chose : l'absence complète de la connaissance du sujet qu'il traite ; par exemple, ce n'est pas en disant : " En effet, l'enfant présentait une bonne apparence de santé et était loin d'offrir les signes des terribles effets de la vaccine tels que décrits dans la correspondance du 25, même d'après l'opinion des auteurs de la correspondance, " que le Dr. Larocque prouve l'efficacité de la vaccination. A-t-il établi qu'il soit faux que l'enfant ait souffert des effets de la vaccine, par la résolution qui a été adoptée, après mon départ, par les *vaccinateurs* : " Proposé par M. le Dr. Howard, secondé par M. le Dr. Mount : Qu'après avoir examiné avec soin l'enfant de Mde. Vve. Leblanc, qu'on avait dit avoir si sérieusement souffert des mauvais effets de la vaccine, cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que tel est le cas ? "

Cette résolution n'est-elle pas la preuve incontestable de l'irréflexion, et des préjugés de ceux qui sont en faveur de la vaccination ? Comment pouvez-vous dire que cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que cet enfant ait souffert des mauvais effets de la vaccine ? La mère vous dit : que son enfant était bien portant lorsqu'il fut vacciné ; le Dr. Roy dit également que l'enfant était en parfaite santé, vers le 26 juin dernier ; et que le 4e jour après avoir été vacciné, il fut atteint d'une fièvre violente, accompagnée de diarrhée, rebelle aux différents traitements adoptés : que le 13 Juillet il s'est détaché avec la galle une portion de chair mortifiée, adhérente au bandage qui avait été appliqué sur le bras. Le Dr. Gauthier n'a-t-il pas dit : que le 14, la plaie sur le bras de l'enfant présentait les caractères suivants : tuméfaction, rougeur, induration, excavation taillée à l'emporte-pièce d'une profondeur suffisante pour laisser l'os du bras presque à nu. Moi, j'ai vu l'enfant aussi le 14, je déclare qu'il était en danger de mort, et que l'état du petit malade tel que décrit par les Drs. Gauthier et Roy n'a rien d'exagéré. Et vous, qui n'avez pas vu l'enfant dans cet état de souffrance, et qui n'avez été appelé que le 29 Juillet, 34 ou 35 jours après l'inoculation du vaccin, pour l'examiner, comment pouvez-vous dire que cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que cet enfant ait souffert des mauvais effets de la vaccine ? Cette résolution ne servira jamais de justification aux vaccineurs publics, et moins encore de modèle de réflexion dans l'appréciation du cas qui devait sauver la vaccination.

Une autre partie de l'article du Dr. Larocque, que je ne puis passer sous silence, est la suivante : " Les détails de cette importante affaire seront publiés dans les journaux de médecine seulement, afin de ne pas ennuyer le public d'une question dont les médecins sont les seuls juges compétents. "

Comment le public qui est le plus intéressé à connaître la question, vû qu'il sert de sujet aux vaccineurs, serait ennuyé par les détails d'une affaire aussi importante ? Si la vaccine est bonne, ou mauvaise, n'est-ce pas le public qui paie pour, et vous les vaccineurs qui recevez le paiement de cette opération plus qu'imprudente. Et vous dites : " afin de ne pas ennuyer le public, que les détails de cette importante affaire seront publiés dans les journaux de médecine seulement " ; je crois plutôt que vous choisissez ces derniers comme étant les moins répandus, et vous espérez, par là même que vous continuerez à rester seuls juges compétents des bons ou des mauvais effets de la vaccine, et à jouir des bénéfices qui découlent de la vaccination jusqu'à ce que le public change les rôles et devienne jugé de ses véritables intérêts.

La photographie du bras de l'enfant Labelle a soulevé l'indignation de la presse anglaise ; elle a eu pour effet de la faire sortir de

l'état de mutisme dans lequel elle s'était renfermée depuis longtemps, excepté lorsqu'il s'agissait d'insulter les médecins qui ne partageaient pas les opinions des vaccinateurs publics. Cette presse, organe fidèle des Officiers du Bureau de Santé, était toujours à leur disposition quand il s'agissait de *prôner les bons effets de la vaccination* ; mais, elle ne voulait jamais admettre la publication d'observations propres à faire connaître les résultats réels de cette pratique. La voie de la photographie, adoptée par les anti-vaccinateurs a donc eu pour résultat de faire connaître non-seulement un mauvais cas de vaccination, mais d'attirer l'attention du public anglais sur les effets de cette pratique.

De plus, l'*Ethique* médicale, pour un certain nombre de médecins, aurait été, paraît-il, outragée par l'exposition de la photographie du bras de l'enfant Labelle ; nous en sommes bien fâchés, mais, nous ne voyons pas en quoi ni comment l'*Ethique* médicale a pu se trouver blessée, ni ce qu'elle a à faire avec une question scientifique, lorsqu'il s'agit d'examiner et de comparer les *bons* avec les *mauvais* effets de la vaccination. La voie de la photographie que nous avons adoptée était donc la seule qui nous permit de faire connaître à la partie anglaise de la population de cette ville les mauvais résultats de la *vaccination* du Bureau de Santé. Cette voie nous a réussi, tant mieux, et nous n'avons rien à regretter à cet égard. On nous reproche d'être allés voir l'enfant Labelle, qui n'était pas notre *patient*, c'est vrai ; l'enfant n'était pas notre patient, mais il avait été vacciné au Bureau de Santé, par le Dr. Larocque, officier public ; le Dr. avait remis à la mère, vers le 1^{er}. Août, un certificat de *bonne vaccination* ; la mère de l'enfant n'avait donc plus rien à faire avec le Bureau de Santé ni avec celui qui avait vacciné son enfant.

En demandant au Dr. Jacques, ce qu'il pensait du bras de son enfant, Mad. Labelle était parfaitement justifiable de faire cette demande, vu que le bras de son enfant était très malade, malgré le certificat de *bonne vaccination* qu'elle avait obtenu de l'officier de santé, treize jours auparavant. Le Dr. Jacques agissait sagement en faisant voir l'enfant à d'autres médecins avant de lui donner ses soins et cela sans manquer d'égard vis-à-vis le Dr. Larocque, qui avait déjà jugé le cas comme étant *le résultat de bonne vaccine*. De plus, le Bureau de Santé est une *institution* publique, les résultats de la *vaccination* doivent être connus sans pour cela manquer à l'*étiquette médicale*.

Mais ceux qui prétendent que nous avons manqué à l'*Ethique médicale*, adoptée par une certaine classe de médecins, comment expliquent-ils leur conduite, avec la dignité de la profession, lorsqu'ils affirment que l'enfant Labelle n'a pas souffert de mauvais effets de la *vaccination*, après avoir entendu les partisans mêmes de la *vaccine*, comme le Dr. Lussier : leur dire que le *cas était très*

mauvais, qu'il n'avait jamais vu d'ulcères semblables chez aucun des enfants qu'il avait *vaccinés* ; que ces ulcères avaient une apparence presque *sypilitique*, mais, qu'il ne pouvait pas les attribuer à la *vaccine* ; le Dr. Keraedy, que les *ulcères* avaient le caractère *indolent*, mais que c'était la constitution de l'enfant qui était mauvaise ; le Dr. Trenholme, que les mauvais effets de ce cas de vaccination étaient dûs à la constitution scrofuleuse de l'enfant ; et le Dr. Laroque, que la suppuration était un peu *abondante* ; les Drs. Dagenais, Gauthier, Craig, Raymond et Coderre affirmaient que la photographie représentait fidèlement l'état du bras de l'enfant, Comment, dis-je, expliquer et concilier avec la dignité de la profession, la conduite de ceux qui ont affirmé que l'enfant Labelle n'avait pas souffert des mauvais effets de la *vaccine*, après les témoignages des médecins qui avaient vu l'enfant ?

Le Dr. Campbell, Doyen de la Faculté de Médecine du Collège McGill, secondé par le Dr. Rottot, appuyé par les Drs. Plante, Trenholme, &c., en faisant adopter une motion contraire à l'évidence, et affirmer que l'enfant n'avait pas souffert, abusait de son autorité, et en imposait avec ses *quarante années* d'expérience en disant qu'il n'avait jamais vu un meilleur cas de *vaccination* ! J'expose les faits qui se sont passés à l'assemblée du 15 septembre dernier ; à la profession de les juger, et d'apprécier les motifs de ceux qui veulent l'enseigner, la diriger dans la pratique de la médecine, et de l'*Ethique* médicale.

DE L'ORIGINE ET DE LA NATURE DU VIRUS-VACCIN.—Je vais de nouveau traiter du principe du *virus vaccin*. L'origine et la nature de ce virus ont été longuement définies dans des articles publiés dans la *Minerve* et autres journaux.

Les cas de mauvaise vaccination sont-ils une condamnation de cette pratique ? Suivant les uns, il faudrait distinguer entre le *principe* et l'*accident* pour juger en *définitive* ; et selon les autres, lors que les accidents deviennent fréquents, il y aurait un danger imminent de continuer une pratique comme celle de la vaccination, qui n'a rien modifié ni dans la marche, ni dans les effets de la variole ; au contraire, les victimes de cette maladie augmentent avec le nombre des vaccinés, les épidémies de variole sont de plus en plus fréquentes et durent plus longtemps que par le passé : depuis cinq à six ans que le Bureau de Santé redouble d'efforts pour faire pratiquer la vaccination, la variole semble se rire de nous ; et si elle suit la marche que la vaccination parait lui tracer, elle finira par être *endémique* si elle ne l'est pas déjà.

Les cas de mauvaise vaccination sont tellement fréquents, et la mortalité si grande, chez les vaccinés, qu'il est urgent d'examiner plus que jamais la valeur de la vaccination, la nature du vaccin et

son origine. J'ai déjà fait voir quelles sont et l'origine et la nature de la vaccine, dans un pamphlet publié en 1872; j'ai aussi fait voir le manque d'efficacité de la vaccine comme *préservatrice* de la variole. Cependant, dans l'intérêt de la santé publique, et sur les suggestions de quelques amis de la science, je vais examiner de nouveau la question du principe du virus vaccin, et ensuite démontrer, par des statistiques, que la vaccine ne protège pas contre les ravages des *épidémies varioliques*.

La plupart des savants en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, &c., sont d'accord sur la nature et l'origine du virus vaccin: c'est une *affection vésiculeuse*, propre au cheval; cette affection est susceptible de se communiquer par infection et par contagion; son caractère prédominant est d'être *virulent, inflammatoire et gangréneux*.

Cette affection éruptive, susceptible d'engendrer le *cow-pox*, s'inocule du cheval à la vache, de celle-ci à l'homme, et constitue le virus-vaccin de Jenner. Elle se développe aussi spontanément sur les diverses *espèces animales*, enfin, cette affection est le résultat de maladies *tuberculeuses pulmonaires*, (le *sore-heels* ou le *grease* de Jenner), elle est accompagnée d'ulcérations aux jambes, et de petites vésicules sur les différentes parties du corps du cheval.

Je cite: "Les eaux aux jambes, *sore heels, grease* de Jenner, dit Saco, cité par Guérin, inoculées à la vache engendrent le *cow-pox*." Il dit aussi avoir réussi à inoculer ce virus sur les chevaux, les vaches, les veaux, les chiens, les brebis, les cochons, &c. La *clavellée* des moutons ou le *claveau*, a été, dit-il, inoculé par Ligné à 300 enfants, qui se trouvant exposés à une épidémie de variole ne furent pas atteints par la maladie. Il inocula d'autres moutons avec le virus-vaccin, et réussit à produire le *cow-pox*.

"La variole du cheval, inoculée à la vache produit le *cow-pox*, dit Depaul, et probablement la *clavellée* ou la *variole* du mouton. Il ajoute, que le véritable secret pour *mitiger* les effets de la variole, chez l'homme, consisterait à la faire passer préalablement par une autre espèce animale, et à la lui donner ensuite par voie d'inoculation.

M. Depaul a établi par un grand nombre d'expériences, la preuve de l'*inoculation* de la variole de l'homme aux animaux, et qu'avec les pustules produites sur ceux-ci on redonne à l'homme l'éruption appelée vaccine.

Il dit aussi, que le Dr. Thiélé, [de Kassan] au printemps de 1836, ayant des doutes sur la puissance de son vaccin, vu que plusieurs vaccinés avaient contracté la variole durant une épidémie, fit inoculer le *virus variolique* à des vaches; et il vit se produire des *pustules* de *cow-pox* dont il se servit pour vacciner les enfants qui eurent une *vaccine normale*; mais, avec des symptômes généraux plus intenses.

M. Depaul, dit encore, "depuis Jenner jusqu'à nous tous les médecins ont admis que la plus grande ressemblance existait entre la *variole* et la *vaccine*, et, que la maladie aphteuse du cheval telle que décrite par plusieurs de nos vétérinaires modernes n'est autre chose que la *variole*."

M. Pierry conclut ses observations, devant l'Académie de Médecine, en disant, que le virus de la vaccine n'est autre que celui de la petite vérole ; que les virus qui donnent lieu à ces diverses affections sont essentiellement de même nature, du même caractère.

M. Bouillaud dit que l'origine de la vaccine a toujours été obscure, Jenner a très bien connu qu'elle venait du cheval ; qu'en 1852, on publiait dans le recueil *vétérinaire*, un article dans lequel on démontrait que la vaccine et la variole étaient *identiques*, et il ajoutait : que le *virus vaccinal* et le *virus varioleux* ne faisaient qu'un.

M. Devergie a dit aussi : que la maladie *équine* n'est autre que la vaccine spontanément développée chez le cheval ; que dès lors la vaccine a une double origine, le *cheval* et la *vache*, il ajoute : les différentes affections considérées jusqu'à ce jour comme susceptibles d'engendrer le *cow-pox* se résolvent toutes dans une seule et même maladie, la *variole*, qui, transmise du *cheval* à la *vache* et de la *vache* à l'homme constitue le véritable *cow-pox*, le vaccinein.

M. Bouley disait que la maladie du cheval est toujours la même, variable dans ses manifestations, inoculé à la *vache* donne la vaccine ; il existe, dit-il, chez le cheval une maladie à caractère bien déterminé, qui, inoculée à la *vache*, lui donne à coup sûr le *cow-pox* ; et, l'origine *équine* de la vaccine est incontestable aujourd'hui.

M. Bousquet disait : "la variole et la vaccine appartiennent évidemment à la classe des contagions, elles en ont tous les caractères ; et, comme l'a dit Jenner, entre les pustules de la vaccine et celles de la variole, il n'y a pas une ombre de différence."

L'origine de la vaccine, dit M. Guérin, étant établie, comme venant du cheval, de nature *inflammatoire, virulente, gangréneuse, contagieuse* et *épidémique*, dans tous les cas où on a vu se développer le *cow-pox* (eaux aux jambes, javart, feu de Saint Antoine, mal du talon, *sore heels*, *ulcération* du jarret) il n'y avait qu'une même maladie, la *variole*. M. Guérin, malgré qu'il différât d'opinion avec M. Depaul, en venait cependant à la même conclusion sur la nature de la maladie.

M. Guérin cite le Dr. Magne, qui disait : il est unanimement reconnu aujourd'hui que la vaccine provient d'une seule maladie : maladie éruptive du cheval, qui se montre sur toutes les parties du corps.

M. Bouvier rapporte que J. Baron qui a écrit la vie de Jenner, disait, dans un rapport publié en 1839 : "que l'inoculation de la variole de l'homme à la *vache* a produit une affection *adoucie, mi-*

tigée, qui, reportée à l'homme, a présenté tous les caractères et les propriétés de la vaccine de Jenner ; que la vaccine, au lieu d'être le préservatif de la variole, est la variole même, (J. Baron, Report, p. 30) et que c'était aussi l'opinion de Jenner.

Le Dr. Parola dit avoir inoculé, en 1832, des vaches et des génisses avec la variole, et avoir réussi à produire le *cow-pox*, qui lui a servi à vacciner les enfants ; et il ajoute que la variole et la vaccine sont deux maladies *identiques*.

Le Dr. Steinbrenner dit aussi que l'inoculation de la variole de l'homme aux vaches est parfaitement démontrée.

Le Dr. Gassner (en 1807) a pratiqué l'inoculation sur onze vaches et a produit de véritables pustules de *cow-pox*. Il a vacciné plusieurs enfants, et il a obtenu de bonne vaccine. Et, suivant Gregory, en 1802, en Angleterre dans un moment où la vaccine manquait, on s'en procura en faisant traire une vache par un varioleux, la vache eut une éruption caractéristique.

Le Dr. Ceely, en Angleterre, a vu, en 1846, dans un petit village, alors que douze individus étaient atteints de la variole, cinq *vaches* sur dix, être affectées du *cow-pox*. Il attribuait cela à ce que ces vaches avaient léché la *bourre* du lit d'une femme morte de la variole.

Suivant M. Bouley, Jenner aurait parlé d'un jeune poulain, dont la maladie était un engorgement chaud, douloureux d'un membre postérieur, sans suintement humoral en surface, comme dans le *grease*, ce qui, par un abcès, fournit une *matière* dont l'inoculation produisit le *cow-pox*.

“ Jenner a signalé les accidents qui peuvent résulter pour l'homme de ses rapports de contact avec les chevaux affectés de la maladie qui fait naître le *cow-pox*.”

Le Dr. Rennie dit qu'en Angleterre, il était bien connu que des médecins vétérinaires avaient découvert que la lympe du Dr. Jenner n'était que le *grease* provenant des maladies des poumons du cheval. Les vieux *torchons* du Dr. Jenner étaient saturés de matières purulentes provenant des plaies des chevaux malades, et avec lesquelles il inoculait ; voilà, dit-il, “ la source ou l'origine du *virus vaccin*, lequel n'a jamais originé de la vache, mais a été transmis du cheval à celle-là.” Cette dernière opinion ne saurait être suspecte à personne, vu qu'elle vient d'un des compatriotes de Jenner, le Dr. Rennie : elle ne fait que corroborer celle d'un grand nombre de médecins distingués, et de médecins vétérinaires également instruits, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie, &c., il serait trop long d'énumérer les noms de ces hommes autorisés à juger de l'origine et de la nature *varioleuse, inflammatoire et gangréneuse* du *virus vaccin*.

Pour plus d'informations, voir : le Bulletin de l'Académie Impé-

riale de médecine, tom. 29e. Paris 1863-64 ; The anti-vaccinator and Public Health Journal, Leeds, 1872-73 ; et " Important Facts on vaccination, " by Edmund Procter, London 1873.

La vaccine avec la variole, *maladies identiques*, appartiennent à la classe des contagions, (Bousquet) ; maladies inflammatoires et gangréneuses (Hertwig, de Berlin) ; la vaccine propage la variole (Marston).

Le virus vaccin, dont j'ai établi l'origine et la nature dans mon dernier article publié dans l'*Union Médicale* du mois dernier, est le produit d'une maladie *varioleuse*, propre au cheval et à la vache ; il est *contagieux, inflammatoire et gangréneux*. Afin de satisfaire ceux qui ne croiraient pas entièrement à la nature varioleuse, épidémique de la vaccine, je citerai encore M. Bouvier, qui disait, devant l'Académie Impériale de médecine de Paris : " Quels sont en effet les traits principaux de la maladie équine *vaccinale, varioliforme*, décrite par MM. Lafosse, Sarrans, Bousquet, Leblanc, Depaul, Bouley ? (1) C'est une affection éruptive, générale, aiguë, fébrile, dans laquelle la fièvre diminue et cesse lorsque l'éruption a eu lieu. Cette maladie se manifeste non seulement aux membres inférieurs, où elle est suivie d'écoulements *purulents*, mais encore dans différents points de la surface du corps du cheval. " *Bullet. Acad. Imp. de méd.* tom. XXIX, p. 391.

M. Bouvier continue et dit :—" Tous les médecins de l'Inde, du temps de J. Baron, croyaient à la nature varioleuses des *épizooties* fréquentes de cette contrée. Ils les voyaient naître, régner et s'éteindre en même temps que les épidémies varioleuses de l'homme. Ils inoculaient la variole à des enfants avec les *produits* de l'*éruption épizootique*. J'ai déjà cité les expériences de M. Macpherson et de M. Wood ; ce ne sont pas les seules. En 1837, une série d'inoculations du *virus* pris sur des vaches malades produisit de véritables varioles, comme dans les cas de M. Wood. M. Brown, dans une autre occasion, prit des *croûtes* sur le dos et l'abdomen d'une vache frappée par l'épizootie, les délaya dans un peu d'eau et inocula cette matière à quatre enfants, qui eurent une éruption locale, tout à fait *semblable* à la *vraie vaccine*, et seulement accompagnée de symptômes généraux plus intenses qu'à l'ordinaire. Ces enfants servirent à une suite de vaccinations, qui n'offrirent rien d'anormal pendant deux mois. Au bout de ce temps, les enfants qui reçurent le *vaccin* de cette source eurent une *éruption secondaire générale*, avec *fièvre*, et l'un d'eux mourut."—*Idem*. pp. 412-414.

" What is this " vaccine virus ? " it is an animal poison ; and yet we introduce this into the living blood of a healthy child. " M. J. Pickering, F. S. S.

(1) (Tous membres de l'Académie de médecine de Paris.)

Je citerai encore l'un des plus grands médecins, physiologistes et anatomistes d'Angleterre, Sir John Hunter, contemporain de Jenner, qui jugeait comme suit la nature de tout virus animal :

"Any extraneous substance introduced into the blood modifies the vitalised, or living fluid ; the introduction by *inoculation* of mineral poisons, or vegetable poisons, is hazardous, and, in certain quantities, may be destructive: but the introduction of *animal products* from another living body, be it a man, a cow, or even the ass, is infinitely more pernicious, because *allied to it in being vitalised.*"
 "Important facts on vaccination by Edmund Procter, London 1873."

Les citations que j'ai faites, établissent l'origine et la *nature* du vaccin ; elles ne laissent aucun doute sur la virulence de ce virus, qui produit partout des effets contraires à ceux pour lesquels il est introduit dans les constitutions saines ; et, encore s'il était introduit dans une constitution déjà malade en vue d'arrêter ou de modifier la maladie commençante, on pourrait peut-être se dire, vû la gravité de cette maladie, la variole, et le peu de succès obtenu par les différents traitements jusqu'à présent, on est justifiable d'avoir recours à la vaccination, comme moyen extrême pour traiter cette maladie ; mais, croire qu'au moyen de l'inoculation du virus *variolique* ou *vaccin*, véritable *poison animal*, dans une constitution saine, on préviendra le développement de la variole et de *ses effets*, chez les *inoculés*, est une des erreurs les plus funestes de la médecine.

La pratique de la vaccination aujourd'hui n'est que l'attribut de *sourds qui ne veulent pas entendre*, tels que les vaccinateurs publics, leur porte-voix, le président du Bureau de Santé et les éditeurs de journaux anglais qui voient dans cette pratique le *seul préservatif efficace* contre la variole, malgré les 119 *victimes* de cette maladie, pour le mois d'octobre dernier : 94 au cimetière de la côte des Neiges ; 39 vaccinés ; 5 vaccinés sans succès, et 10 trop jeunes ou malades pour être vaccinés ; 17 sans renseignement, 23 non vaccinés ; les 25 autres au cimetière du Mont-Royal, *vaccinés* !! Il faudrait être dépourvu de toute faculté d'observation, et ne pas réfléchir sur les résultats qu'a produits la vaccination parmi nous, depuis 5 à 6 ans qu'on veut imposer cette *hideuse* opération, pour demander que cette pratique soit *forcément* introduite, par des réglemens de la Corporation, dans toutes les familles, écoles, manufactures, boutiques et tout cela sur la recommandation des officiers de santé : pour eux, cette pratique est *vitale*. Mais, pour M. Kennedy, et les journalistes anglais, est-ce par leurs connaissances pratiques qu'ils recommandent tant au public la vaccination ? ces humbles gardiens de la santé de nos familles sont remplis de sollicitude pour cette pratique, qui compte *ses victimes par millions*, est-ce par dévouement aux intérêts publics, ou bien pour conserver une pratique, que les Anglais regardent comme nationale ? Si cette pratique

qui est *incontestable* pour les Anglais d'ici, lorsqu'elle est discutée en Angleterre, eut pris *origine ailleurs* que là, il y a longtemps qu'on en aurait fait justice. Mais, si l'on en eroit l'histoire, la *découverte de la vaccine* n'est pas due à Jenner, comme il serait facile de le prouver.

La Corporation doit-elle dans les circonstances actuelles, adopter les suggestions des *officiers de santé* ? L'état sanitaire de la ville exige toute l'attention des autorités municipales, mais quant à adopter, sans plus d'examen, les *règlements* du Bureau de Santé, présidé par le *Maire* ce serait une disgrâce pour la Corporation, un déshonneur pour la cité de Montréal.

Si nous avons à déplorer quelque chose dans l'état sanitaire de la ville, ce n'est certainement pas l'*absence* de la vaccination, mais, l'imprudente pratique de l'*inoculation* du *principe varioleux* dans les familles : c'est cette inoculation qui est la cause, dans mon opinion, de l'épidémie de *variole* qui compte un nombre de ses victimes autant de *vaccinés* que de non *vaccinés*.

Les autorités que j'ai citées, et que personne ne réusera, font suffisamment voir que le *virus vaccin* a une *origine variolique*, que sa nature est *vénéneuse, contagieuse* et *épidémique* ; et personne ne doit être surpris de voir régner parmi nous la *variole*, excepté les *vaccinateurs*.

Le principe varioleux du vaccin, soit qu'il vienne du cheval, de la vache ou de l'homme est toujours le même, il ne saurait être *mitigé* ; mais, la constitution de l'homme est susceptible d'être plus ou moins *altérée* par le *principe varioleux*. Il ne sera certainement pas inconvenant, et encore moins *illogique*, de citer encore des autorités pour prouver les mauvais effets de la *vaccination*, n'en déplaise à M. le maire Barnard, au président du Bureau de Santé et au rédacteur du *Montreal Herald*, ces autorités sont anglaises. Je fais les citations suivantes de, " Important facts on vaccination, by Edmund Procter, London, 1873 :

" Dr. Gregory, for fifty years Director of the small-pox House in London, published before his death the opinion that " the idea of extinguishing small-pox by vaccination, is as absurd, as chimerical, as irrational, as arrogant. I am driven to the conclusion that the susceptibility to pox miasma grows with years in those who are vaccinated, while the opposite is the case with those not vaccinated " (XIX). Dr. Gregory further showed his wisdom by refusing to have his own children vaccinated.

" Dr. Epps, twenty five years director of the Jenner Institute, had vaccinated 120,000 people, but finally declared : " The vaccine virus is neither antidote nor corrigent, nor does it neutralize the small-pox, but only paralyses the expansive power of a good constitution, so that the disease has to fall back upon the mucous mem-

branes. Nobody has the right to transplant such a mischievous poison, compulsorily, into the life of a child."

"Dr. W. J. Collins, M. R. C. S., Eng., L. R. C. P. Edin., L. M., twenty years vaccine physician in Edinbro' and London, writes "If I had the desire to Describe one third of the victims ruined by vaccination, the blood would stand still in your veins.....I have not the least confidence in vaccination; it nauseates me, for it often transfers filthy and dangerous diseases from one to another, without offering any protection whatever."

"Dr. Stowell, for twenty-five years a vaccine physician says: "The nearly general declaration of my patients enables me to proclaim that vaccination is not only an illusion, but a curse for humanity. More than ridiculous, it is irrational to say that any corrupt matter taken from boils and blisters of an organic creature could affect the human body otherwise than to injure it.....I, myself, know the name of a hundred physicians who think like me."

"Professor Kranichfeld, of Berlin, exclaims: "I, too, have vaccinated my fourteen children, at a time when I did not know how injurious it was. To day I would resist the authorities and the police law."

"Dr. Hebra, Professor of Therapeutics at Vienna, and author of a *Manual on Skin Diseases*, enumerates some twelve life-endangering diseases liable to recur to a person under Vaccination."

"Dr. Stramm, Medical-Staff officer in the prussian army, in a pamphlet condemning Vaccination, not only as entirely useless but positively mischievous, concludes as follows:—"I myself have been vaccinated, and twice successfully re-vaccinated; and yet, in the exercise of my official medical duties during the late epidemics in Prussia, I have been attacked with small-pox in the most virulent confluent form, and been only saved from worse consequences by a speedy change of climate."

Mr. Birch, surgeon to St. Thomas' Hospital, and physician to the Prince of Wales in 1807, condemned the vaccine theory, and declared it to be no prophylactic from infection. Moosely, Moore, and other names known to every medical man, and declared the theory fallacious.

"Dr. Bayard, in a report to Parliament, calls Vaccination "a crime against nature." Dr. Longstaffe, a prominent physician of Edinbro' speaks of it as "this monstrous fraud." Professor Ennemoser, an eminent German practitioner, says of it:

"A more infernal mystification the world has never experienced since its existence!"

"Dr. Josef Hermann was head physician at the Imperial, Hospital Vienna, from 1858 to 1864. In the *Naturerzt*, a scientific journal of that city, he has recently published a long article, in which he

says : " My experience of small-pox during those six years of bedside attendance has given me the right, or rather has imposed on me the duty, of taking part in the bold and spirited onslaught on Vaccination, which is now being carried on in Switzerland, Germany, England, and other countries..... I am convinced that Vaccination is the greatest mistake and delusion in the science of medicine ; a fanciful illusion in the mind of the discoverer ; a phenomenal apparition devoid of scientific foundation, and wanting in all the conditions of scientific possibility. "

Je ferai voir, encore, l'inefficacité de la vaccination, par des statistiques.

AU DOCTEUR DAGENAI.

Monsieur le docteur,

Votre bienveillante attention à mon égard, et la coopération que vous apportez dans la lutte qui s'engage, presque partout, contre la vaccination, sont pour moi un encouragement puissant à persévérer dans le combat que nous livrons et que nous continuerons de soutenir contre l'erreur d'une pratique, qui n'a réellement de partisans, comme vous les avez si bien classés, que les médecins anglais, d'ici, et les vaccinateurs publics. Ces derniers sont grandement intéressés, et votre concours les réduit à leur plus simple expression, celle de pratiquer la vaccination par intérêt. Permettez-moi d'ajouter aux motifs qui les animent, celui de se croire indispensables et obligés d'enseigner aux familles comment élever leurs enfants.

Je lisais dans la *Minerve* du 30 Novembre dernier, sous le titre : " Rumeur. On croit qu'une portion assez considérable d'enfants meurt à cause de la négligence des parents de ne pas requérir les soins des médecins ; les officiers de santé vont se mettre à l'œuvre pour savoir jusqu'à quel point cette rumeur est fondée." Eh ! bien, Monsieur le Docteur, ne voyons-nous pas jusqu'où s'étend la sollicitude des officiers de santé, après avoir empoisonné une partie des enfants, avec le virus vaccin, ils diront, s'il meurt autant d'enfants, que c'est dû à la négligence des parents !

Votre coopération dans la lutte contre la vaccination servira puissamment la cause de l'humanité ; elle abrègera la durée d'une pratique d'erreurs médicales ; pratique qui n'a eu de base que le charlatanisme d'abord, et la routine ensuite ; et pour ceux qui ont étudié la question de la vaccination, cette pratique n'a rien de raisonnable ; aussi, nous devons la combattre afin de détruire les préjugés qui existent dans l'esprit d'une certaine classe de personnes, qui ne peuvent croire que tant de médecins seraient demeurés

dans l'erreur depuis Jenner jusqu'à nous. Le temps ne peut être éloigné, où les anti-vaccinateurs triompheront et sortiront victorieux de la lutte qui se fait par tout le monde contre la vaccination ; et si l'ignorance n'eut pas marché de pair avec les préjugés, il y a longtemps que cette pratique n'aurait plus de partisans. Avec le concours d'hommes éclairés et désireux de pratiquer la médecine comme vous le faites, dans un but d'humanité, je n'ai aucun doute que nous resterons maître de la position que nous avons prise. Merci donc, et continuez.

Les apôtres de la vaccination ne voient les victimes de la variole que parmi les personnes non vaccinées. Les journaux anglais, fidèles organes des officiers de santé, ne sont certainement pas *véreux*, quand ils affirment que les Canadiens-français, seuls, sont victimes des effets de la variole, parce qu'ils s'opposent à la vaccination, et suivent les doctrines des anti-vaccinateurs. Les données fournies par les officiers de santé et publiées par la presse anglaise ne nous procurent que des renseignements incomplets, concernant les décès par la variole.

Les fabriques, qui sont chargées de l'enregistrement des décès, ne nous fournissent peut-être pas tous les renseignements voulus concernant les décès des variolés ; mais celle de Notre-Dame de Montréal, s'est toujours prêtée de bonne grâce à donner tous les détails qu'elle a pu se procurer des familles, et bien mieux que ne l'aurait fait le Bureau de Santé, eût-il été chargé des enrégistrement, si on en juge par les certificats des décès à l'hôpital du Parc, signés Dr. A. B. Larocque, officier de santé : J'ai vu de ces certificats avec peu ou point de renseignements sur le lieu de naissance, de même que sur celui du décès. Le corps de la fille Cabana décédée à l'hôpital du Parc, a été envoyé au cimetière catholique, sans les renseignements exigés pour l'enregistrement ; depuis, d'autres certificats ont été envoyés à la Fabrique de Notre-Dame, avec la désignation : né en *Canada*, à *Québec*, etc ; — résidence, Ste. Rose, 74, rue Sanguinet, etc., maladie, variole, etc. *Ces certificats modèles venaient du Bureau de Santé.*

Si on est dans l'impossibilité de se procurer les renseignements exacts sur les victimes de la variole, quant à connaître celles qui ont été vaccinées et celles qui ne l'ont pas été, comment les partisans de la vaccination peuvent-ils affirmer qu'il n'y a que les personnes non vaccinées qui sont victimes de la variole ?

Afin de démontrer l'absurdité de la pratique de la vaccination, comme *préservatrice* de la variole, je citerai des statistiques d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Suède, etc. ; et ces statistiques feront voir que les personnes vaccinées n'ont pas été plus épargnées que

celles qui ne l'avaient pas été. Je crois qu'il est bon de vous dire qu'avant l'introduction de la *vaccination*, en 1798, l'*inoculation* du virus variolique était depuis longtemps pratiquée en Angleterre ; c'est vers 1722 qu'elle fut introduite par Lady Mary Wortley Montague qui revenait de Constantinople à cette époque. L'*inoculation* était pratiquée en Turquie depuis longtemps, et c'est surtout chez les Sarasins qu'elle prit naissance. Ce peuple barbare avait recours à l'*inoculation*, dans un but que je m'abstiendrai de mentionner ici. Cette pratique fut donc introduite en Angleterre par Lady Montague et sanctionnée par la profession médicale, et en 1754, le collège des Médecins et Chirurgiens de Londres la recommanda.

L'*inoculation* eut pour résultat d'entretenir les épidémies de variole ; malgré l'introduction de la *vaccination*, elle conserva ses partisans pendant plus d'un siècle. En 1838, une épidémie variolique sévit par toute l'Angleterre, 16,268 personnes moururent ; et en 1840, le parlement passa une loi *prohibant l'inoculation* variolique, laissant la pratique de la *vaccination* subsister, mais non compulsoire. Ce n'est qu'en 1853 qu'elle fut rendue obligatoire par une loi impériale ; cette loi fut amendée en 1863, en violation de la liberté du sujet anglais.

La Législature du Canada voulut se rendre agréable à la mère-patrie en adoptant ses vues sur la nécessité de la *vaccination* ; elle passa la loi actuelle qui fut imposée aux principales villes du Bas et du Haut-Canada. Dans la même loi se trouve un *préavis*, imposant une *pénalité* de \$100.00 et l'emprisonnement contre celui ou ceux qui pratiqueraient, à l'avenir, l'*inoculation variolique*.

En Angleterre, on est fortement opposé à la loi de *vaccination* compulsoire ; et on demande le rappel de cette loi, sur le principe que chacun doit être laissé libre dans le choix des moyens qu'il croit devoir adopter, comme traitement, pour lui-même et sa famille. Nous demandons également pour nous, en Canada, que la liberté individuelle soit respectée, et la loi actuelle de *vaccination* obligatoire rappelée.

Les dispositions arbitraires de la loi de *vaccination* compulsoire, en Angleterre, ont créé un malaise général, fait naître un sentiment d'indignation presque universelle, dans toute les classes de la société. Aussi, une association s'est formée à Londres, sous le *titre de Ligue contre la vaccination compulsoire*, dans le but de s'y opposer, par tous les moyens légaux et demander le *rappel* de la loi. Cette Association compte déjà plus de cent mille membres, parmi lesquels sont des médecins, des avocats, des marchands, des industriels et des Dames de la plus haute société : la comtesse de Noailles, la comtesse Howe, la dame de l'Hon. Foley sont patronesses de la ligue *anti-vaccinatrice*. Un comité général, composé de 72 Dames, un comité exé-

outif de 22 médecins et chirurgiens, des membres correspondants, dans différentes parties de l'Europe et de l'Amérique, composent cette association de personnes aux inspirations philanthropiques, et se sont imposées la tâche de démontrer les mauvais effets de la vaccination et de faire voir l'absurdité de l'introduction du *virus-vaccin* dans le sang des enfants en vu de les préserver de la variole.

La profession médicale qui, en Angleterre, en 1754, avait adopté l'inoculation du virus variolique comme un bienfait pour l'humanité, condamnait cette pratique et obtenait, en 1840, de la législature impériale, la passation d'une loi pour en défendre la pratique.

Et comment, la vaccination qui n'a produit parmi les populations que de mauvais résultats, suivant les rapports *officiels* publiés par la *Ligue anti-vaccinatrice* de Londres, avec la coopération d'un grand nombre de médecins des différents pays de l'Europe et des Etats-Unis, et comment, dis-je, on hésiterait à *dénoncer* cette pratique ? N'est-il pas toujours temps de revenir d'une erreur comme celle de la vaccination, lorsqu'il est démontré que cette pratique n'a de *base* que le charlatanisme le plus dangereux.

L'origine et la nature du virus vaccin ayant été démontrées dans mes derniers articles, je vais maintenant faire voir encore une fois quels sont les résultats de ce virus. Les vaccinateurs publics proclament hautement l'*efficacité* de la *vaccine* ; ont-ils jamais obtenu d'autres résultats que celui d'une augmentation de dépenses considérables pour l'entretien d'un Bureau de Santé qui n'a rien fait pour améliorer l'état *sanitaire de la ville* ?

Les arguments les plus forts qu'on apporte en faveur de la vaccination sont ; qu'en Ecosse et en Irlande les épidémies de variole seraient disparues depuis l'introduction de la vaccination compulsoire. Cependant, d'après M. Procter, l'auteur de " Important Facts on Vaccination," les épidémies de variole survenues depuis 2 ou 3 ans en Ecosse, et en Irlande sont une preuve contraire des avancés faits dans la Chambre des Communes en Angleterre, en 1870, par le Dr. Playfair et Sir Dominic Corrigan, que la variole était entièrement disparue de ces pays depuis que l'on vaccinait régulièrement. Voyons où est la vérité de cet avancé :—Le troisième Rapport du Registrateur-général d'Ecosse, (1873), suivant Mr. Procter, fait connaître que : 97, 7 par cent, sur les naissances, sont vaccinés ; que la loi de la vaccination compulsoire est en opération, dans toute l'Ecosse, depuis 8 ans ; et néanmoins en 1871 à Dundee, il y eût une épidémie de variole considérable. Dans cette épidémie sur 100 décès, causés par cette maladie, plus de 37 étaient des enfants. Où est donc l'effet *préservatif* de la vaccine ? 97,7 par cent sont vaccinés, et les rapports des décès par la variole, font voir que sur 100, 37 sont des enfants. Les vaccinateurs diront sans doute que ces enfants étaient mal vaccinés, comme ils l'ont déjà dit, pour les varioles

qui sont morts à l'hôpital anglais, de cette ville. En Irlande, les faits sont encore plus frappants ; il a été fréquemment dit, dans la Chambre des Communes, que la vaccination avait eu pour résultat de débarrasser l'Irlande de la variole ; cependant, depuis la mise en opération de la loi de vaccination, deux épidémies eurent lieu à Dublin, Belfast et à Cork : M. Procter est en possession des documents officiels relativement à ces épidémies. La mortalité causée par la variole, équivalant, à Dublin, à 7.6 par mille sur le total de la population de la Cité, tandis qu'à Londres, durant l'épidémie de variole, en 1871, la mortalité n'était que de 2.4 par mille. A Cork, dans le dernier quart de l'année, finissant à la fin de juin 1872, le nombre de décès par la variole, s'élevait à 23.2 par mille sur le total de la population : autrement dit, dans les villes principales, les mieux vaccinées de l'Irlande, la mortalité causée par la variole durant les premiers six mois de l'année 1872, a été dix fois plus grande qu'en Angleterre, malgré que l'épidémie variolique dans cette dernière ait été la plus grande depuis 70 ans, c'est-à-dire depuis l'introduction de la vaccination. Encore ici, les *vaccinateurs* diront, que ces gens n'avaient pas été bien vaccinés !!

En Suède, petit pays favorisé et des mieux vacciné, il mourut de la variole, en 1842, deux par mille sur le total de la population ; depuis 4 à 5 ans, les registres établissent, suivant M. le Dr. Garth Wilkinson, que les décès causés par la variole ont été de 2000 à 3000 par année.

Et les preuves qui viennent de France, sont-elles favorables à la pratique de la vaccination ? Le rapport de l'Académie Impériale de Médecine, de Paris pour 1867, fait au ministre de l'Agriculture et du Commerce, démontre que pour 88 *cas de variole*, dans les dix Départements les moins vaccinés, 427 *cas* sont survenus dans les dix Départements les plus vaccinés ; pour *chaque décès* dans les Départements les moins vaccinés, on compte 49 décès dans les Départements les plus vaccinés ; ceci est pour le rapport de 1867 ; — et celui de 1865 faisait voir : que pour chaque 16 décès par la variole survenus dans les dix Départements les moins vaccinés, 106 sont survenus dans les Départements les plus vaccinés. (Dr. G. S. Gibbs.)

Dans le rapport du Dr. Ducharme (1868) 1er. aide-major, dans le premier régiment des Voltigeurs. Le 1er. et le 2e régiments étaient logés dans des bâties semblables, situées dans la même cour et sous tous les rapports l'état sanitaire se trouvait être le même dans les deux *casernes*. Dans le 1er. régiment 437 soldats avaient été revaccinés ; dans le second pas un ne l'avait été.

La variole s'est déclarée dans le 1er. régiment et elle fit plusieurs victimes pendant que le 2e régiment fut exempt. Le Dr. Ducharme constate la chose, sans pouvoir s'expliquer la cause de ce fait ; M. Procter dit : que des faits semblables se sont produits en Ecosse, en

Irlande et en Suède, etc. Tout ce qui se rapporte à la vaccination et à la revaccination tel que ci-dessus, prouve d'une manière incontestable que l'inoculation du virus-vaccin au lieu d'être un préservatif contre la Variole, entretient et propage cette maladie parmi les populations, comme l'inoculation avant 1840.

La cité de Montréal, n'est-elle pas un exemple des mauvais effets de la vaccination ? Depuis 5 à 6 ans, comme je l'ai déjà dit, on vaccine et revaccine et le résultat est que la variole a fait plus de victimes que jamais durant l'année qui vient de finir.

Je répèterai encore ce que disait Tardieu, en 1870, devant l'académie de médecine. " On vaccine d'une manière régulière et générale déjà depuis longtemps et ne craignons point de l'avouer, malgré tous ces efforts, l'épidémie suit sa marche ascendante ; elle se rit de la médecine, et nous avons beau dire que la vaccine est un remède souverain le chiffre des décès de chaque semaine vient avancer le contraire. "

Et le Dr. Caron ajoutait : " On cherche encore après 70 ans d'expérience, à prouver au public qu'il trouvera une garantie, un préservatif contre la variole dans l'inoculation de la vaccine ou du cow-pox.

" Qui peut me démontrer aujourd'hui que toutes ou presque toutes les victimes de l'épidémie régnante n'ont point été vaccinées ou revaccinées. "

En Prusse, où la vaccination compulsoire et la revaccination existent, déjà depuis un grand nombre d'années, à Berlin surtout en 1871, une épidémie de variole a fait dans cette ville les plus grands ravages durant les derniers trois mois de l'année, les décès ont été 8 fois plus nombreux qu'à Londres, durant la même période de temps.

" Yet we now learn (the Registrar, general's Report.) that in 1871 a most dread ful epidemic raged in Berlin, during the last quarter of which year the percentage of small-pox deaths was eight times that of London during the same period. "

Ces faits ne sont guère en rapport avec ceux des vaccinateurs publics, qui prétendent que la vaccination est le seul préservatif de la variole.

Le Dr. Ricord, de Paris, l'un des hommes les plus éminents, admettait, en 1862, la possibilité de la transmission de maladies constitutionnelles avec la lymphé vaccinale, et qu'on devait renoncer à la vaccination ; en 1863, il déclare qu'il n'entretient plus de doute sur la possibilité d'inoculer une maladie virulente, la syphilis, etc., avec la vaccine.

Extraits des Régistres officiels de Londres et d'Angleterre, par le Docteur Georges Gibbs :—Depuis 1838 à 1853, et depuis 1854 à 1872, nous verrons par les statistiques que le nombre de décès par la variole a été en augmentant, et cela en suivant une marche ascen-

dante, depuis que la vaccination a été rendue compulsoire. Les statistiques ont été faites avec le plus grand soin.

L'enregistrement civil, en Angleterre, ne date que de 1838 et les statistiques ont été régulièrement faites depuis cette époque. A Londres, de 1838 à 1853, la vaccination a été libre, et le nombre de décès est de 16,534 ; de 1854 à 1872, la vaccination a été compulsoire, le *total des décès* est de 21,913 ; dans le reste de l'Angleterre, durant la première période, le nombre de décès causés par la variole est de 82,823 ; et durant la dernière période, de 101,114. En 1871, durant la dernière épidémie variolique, la plus forte que l'Angleterre ait eue depuis l'introduction de la vaccination, il est mort 22,907 personnes de la *variole*. Chacun peut maintenant juger si la *vaccine* est un *préservatif* contre les ravages de cette maladie.

En Angleterre, suivant le Régistrateur-Général, 91 par cent seraient vaccinés, et cependant la variole y a fait les plus grands ravages depuis 1854. Nous jugerons encore mieux les résultats de la vaccination par les statistiques suivantes, qui m'ont été adressées par le Docteur Gibbs de Darlington, Angleterre, et M. Procter, de Londres :

“ SMALL POX IN BIRMINGHAM.

“ FAILURE OF VACCINATION.

“ (Extract from the “ *Pall Mall Gazette*,” April 10th, 1874.)

“ There appears to be a severe outbreak of small Pox in Birmingham, and to judge by the official return of Dr. HILL, Medical Officer of Health for the Borough, showing the number of new cases for the week ending the 4th inst., the disease lacks its wonted respect for Vaccination during the period referred to 114 new cases are reported, of which number

“ 100 had been Vaccinated and 5 not Vaccinated.

“ The number of Small Pox Patients at the Infirmary was 111 ; cases recovered 51 ; deaths 12 ; the latter representing

11 Vaccinated Persons and 1 Unvaccinated.

Dr. HILLS comparative return for the week ending March 28th, is as follows :—New cases reported 61, of which

56 had been Vaccinated and 5 not Vaccinated,

Number at the infirmary 72 ; cases recovered 56 ; deaths 11 ; inclusive of

9 Vaccinated Persons and 2 not Vaccinated.”

NOTE.—The Registrar General in his report for the week ending April 18th, 1874, states that Small Pox has caused 157 deaths in Birmingham during the past 15 weeks of this year.

Après avoir emprunté à l'étranger des statistiques officielles qui font voir les mauvais résultats, et démontrent le danger de la pratique de la vaccination, devons-nous rester indifférents sur les effets de cette pratique ? Suivant les officiers de santé, il n'y aurait ici, que les personnes non *vaccinées* ou qui auraient négligé de se faire *vacciner* victimes de la variole. Cependant, les statistiques que j'ai pu recueillir, malgré qu'elles soient incomplètes, font suffisamment voir que la *vaccination* a été suivie de *graves accidents*; et qu'elle est en grande partie *cause* de l'épidémie variolique qui existe parmi nous, depuis plusieurs années déjà. Les *vaccinateurs*, *officiers de santé*, seuls paraissent satisfaits des résultats de la *vaccination*; aussi ne veulent-ils pas demander à la Législature Provinciale des amendements à la loi *actuelle*, pour être autorisés à *entrer forcément* chez les gens, et vacciner tous ceux qui ne l'auraient pas été, afin que personne ne soit privé des *bienfaits de la vaccine* !

Cependant, depuis 5 à 6 ans, la Corporation emploie des Officiers de Santé, aidés d'un certain nombre de vaccinateurs, en vue de généraliser la pratique de la vaccination, et de faire bénéficier la population des *bienfaits* de la vaccine; malgré tous les efforts de ces officiers-*vaccinateurs*, surtout depuis 3 ans, les *victimes de la variole* ont été en augmentant; cette année le nombre est très-grand, chez les catholiques, les décès s'élèvent à près de 1000. Ni la Corporation, ni le public ne sauraient être satisfaits des résultats de la vaccination, il n'y aurait donc que les Officiers de Santé satisfaits d'une pratique imposée par le charlatanisme. La raison repousse comme dangereuse la *vaccination*, qui a pour agent un virus, le virus variolique même. La routine, seule guide les vaccinateurs, dans l'exécution de cette opération, ils sont tellement occupés, je crois, qu'ils n'ont pu depuis très-longtemps faire de rapports aux autorités civiles du nombre de *vaccinés*, avec succès, tel qu'exigé par la loi; la pratique a été tellement pressante et surtout payante qu'ils n'ont pas tenu compte des cas de vaccination malheureuse ou sans succès.

Malgré les ulcères profonds que l'enfant Labelle avait sur le bras, la mère reçut un *certificat* "*vacciné avec succès*;" l'enfant de Michel Gauvin, vacciné au commencement de Novembre dernier, avait au bras *quatre ulcères* gangreneux; cet enfant a été vu et examiné à l'Hôtel-Dieu, le 5 Décembre dernier, par plusieurs médecins et élèves en médecine en présence des Sœurs de la Pharmacie, et tous n'ont pu faire autrement que d'admettre que c'était un *malheureux cas de vaccination*; cependant le père était en possession d'un *certificat*, "*vacciné avec succès*;" cet enfant n'était pas encore guéri au com-

mencement de ce mois (Janv. '75). M. F., âgé de 16 ans, revacciné en 1871, par un officier de santé, son bras n'était pas encore guéri. Je n'en finirais plus si je voulais rapporter tous les mauvais cas de vaccination qui sont à ma connaissance.

Maintenant, tous les renseignements que nous pouvons nous procurer sur les maladies et les décès ne peuvent réellement venir que des Fabriques; aussi, je dois à l'obligeance de M. Lagacé, Bedeau de la Paroisse de Notre-Dame de Montréal, les *statistiques* qui m'ont été fournies sur les décès, par la *variolo*. Depuis trois ans, 1872, 1873, et 1874 le nombre est de 2069 : 873, *vaccinés*; 1196 non *vaccinés*, y compris les enfants malades ou trop jeunes pour être vaccinés, et ceux, sans renseignements précis, mis au nombre des non vaccinés. Cet état n'est certainement pas une preuve de l'efficacité du *virus-vaccin* contre la *variolo*. Les *décès*, chez les protestants, sont en grande partie des personnes vaccinées, vu que les Anglais, ou presque tous, portent la *marque jénérienne*. Dans mon service, à l'Hôtel-Dieu, pendant quatre ans, de 1869 à 1873, j'ai eu un grand nombre de *variolés* à traiter, et la plus grande partie *était* des *vaccinés*; quant aux *décès*, ils étaient à peu près également répartis entre les *vaccinés* et les non *vaccinés*.

La *vaccination* est dangereuse par le fait qu'elle a été suivie d'accidents graves, de la mort même, et sans jamais modifier aucunement ni la *variolo*, ni les *effets* de cette terrible maladie, comme on peut le voir encore par les extraits suivants de " importants Facts on vaccination. "

Dr. Collins observed, that at the camp at Shorncliffe, when the small pox broke out, many of the re-vaccinated soldiers died, or at least had arms amputated in consequence of vaccination. The same observation, made by Louis Napoléon, at Chalons, prompted him to forbid revaccination, and after the same process upon the Federal prisoners in camp Sumpter, Georgia, in 1864, no less than 10,000 died, (XXIV). Researches upon specious vaccination, by Dr. Joseph Jones, Professor of Physiology and Pathology at the University of Nashville, Tennessee. "

Je termine cet article déjà bien long, mais l'importance du sujet m'excuse auprès des amis de la cause que nous défendons, en citant le Dr. Terzé, qui, après avoir démontré les *effets funestes* de la *vaccination* en France, termine ainsi son ouvrage :

" L'erreur que nous combattons aujourd'hui a déjà coûté des millions d'êtres à l'Europe. Quand donc voudra-t-on la détruire ? Quand on songe aux graves conséquences des erreurs qui, comme de mauvais génies, escortent l'homme depuis le sein de sa mère jusqu'à la tombe, on est péniblement affecté de cette fatale condition. "

“ Les erreurs en médecine, ne s'opposent pas seulement au progrès de la science, à la pratique de l'art ; elles donnent souvent naissance à la routine, qu'il faut ensuite des siècles de luttes pour détruire.

“ Tel est le préjugé que nous cherchons à renverser aujourd'hui, en démontrant de la manière la plus évidente la triste influence que la vaccine a eue sur l'espèce humaine, dont elle a opéré la dégénérescence physique et morale. ” Rambou, la Science Populaire, Tom. 1, pp. 333 et 334.

VACCINATION

LETTRE AU DOCTEUR CODERRE.

Monsieur le Docteur,

Permettez à un confrère de vous féliciter sur l'énergie et les talents que vous avez déployés dans la discussion de la question de la vaccination. Les heureux résultats que vous avez obtenus, doivent être pour vous un encouragement suffisant, pour continuer la lutte que vous avez entreprise dans l'intérêt de l'humanité. Déjà plus d'un tiers des médecins de la ville est ouvertement anti-vaccinateur et un grand nombre d'autres, fortement ébranlés dans leur conviction, se montrent fort tièdes sur l'article de la vaccination. L'attitude de ces médecins vous assure nécessairement l'assentiment et la sympathie d'une grande partie du public, et surtout du public éclairé, à la cause que vous soutenez.

Il est vrai que dans la bataille, l'on ne vous a pas ménagé les coups ; et quoiqu'ils se soient succédés d'une manière prompte et violente, non-seulement ils n'ont pas réussi à vous abattre, mais ils n'ont pas même pu vous empêcher de gagner du terrain. La fréquence et la violence des attaques que l'on a faites contre vous, ne s'expliquent pas tant par le nombre de vos adversaires, que par les motifs qui les ont fait agir ; et je ne pense pas me tromper en divisant ceux qui vous combattent en quatre groupes, suivant les motifs qui les dirigent.

Le premier groupe, qui est assez peu nombreux, comprend ceux qui, soit par indifférence, ou par respect pour d'anciennes convictions, ne veulent pas se donner la peine d'étudier la question de la vaccine, et croient encore à son efficacité.

Le second groupe renferme ceux qui sont convaincus de l'inefficacité et des dangers de la vaccination, mais qui par amour-propre, ne veulent pas en convenir ; ils craignent d'avouer devant le public qu'ils ont été dans l'erreur. Ce groupe est de beaucoup plus considérable que le premier.

Le troisième groupe comprend la presque totalité des médecins anglais : pour eux, c'est une question nationale. La vaccine est une prétendue découverte anglaise, et la pratique de la vaccination est une institution du *Old country*. Aussi, malheur à celui qui y touche : on connaît la susceptibilité des Anglais pour tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'honneur national. Leur orgueil souffrirait énormément, si une main profane parvenait à arracher de la tête de Jenner la couronne de lauriers que la crédulité publique y a posée. C'est pourtant ce qui va arriver avant longtemps ; car en Angleterre même qui est le berceau de la vaccine, on s'oppose fortement à la pratique de la vaccination. Plus de la moitié des médecins qui ne sont pas salariés par le gouvernement, sont anti-vaccinateurs ; et quoique le trésor public fournisse tous les ans la somme assez ronde de près d'un million et demi de dollars (£300,000 stg.), pour populariser la vaccine, cette dernière perd du terrain tous les jours. Si le gouvernement retirait sa subvention, et si la vaccine était laissée à son propre mérite, on pourrait prédire, sans crainte de se tromper, qu'avant dix ans on ne vaccinerait plus ou presque plus en Angleterre.

Le quatrième groupe comprend les médecins à qui la vaccination procure le pain quotidien. S'ils ne sont pas les plus nombreux, ils sont certainement les plus ardents au combat. Il ne faut pas trop leur en vouloir ; car les exigences de la faim sont si terribles, qu'elles troublent les intelligences les plus fortes, et rendent féroces les esprits les plus paisibles.

J'espère, M. le Docteur, que cette petite revue de vos adversaires et des motifs qui les animent ne vous effraiera pas, et que vous continuerez à combattre, avec toute l'énergie dont vous êtes doué, la pratique de la vaccination, pratique qui est contraire aux saines notions de la science, qui est inefficace, et qui est toujours accompagnée de dangers et souvent suivie de conséquences funestes pour la santé de celui qui s'y soumet.

Je dis que la vaccination est contraire aux saines notions de la science ; et pour le prouver, il suffit de montrer ce que c'est que le vaccin, la vaccine et la vaccination.

D'abord, qu'est-ce que le vaccin ? Le vaccin est un virus particulier qui se développe principalement chez l'espèce bovine, dans certaines conditions pathologiques. Je dis principalement, parce qu'on l'a observé aussi souvent chez d'autres espèces d'animaux, telles que l'espèce chevaline, porcine et ovine. On assure même que Jenner a vacciné un de ses enfants avec du vaccin provenant du porc. Com-

me je pense que personne ne pourra trouver à redire à cette définition du vaccin, vu que c'est celle de tous les auteurs qui se sont occupés du sujet, je passerai immédiatement à celle de la vaccine.

La vaccine est une maladie virulente, pustuleuse et contagieuse, produite par l'introduction du virus vaccin dans l'économie humaine. Pour l'information de ceux à qui cette définition pourrait ne pas plaire, je dois leur dire que c'est celle qui est adoptée par Valleix, Robin et Littré, Depaul, Bouillaud, Devergie, Guérin, etc., chez les Français ; et par Watson, Sir James Paget et Jenner même chez les Anglais. Sir James Paget dit de plus que la lympe produite par la vaccine, est une lympe de mauvaise nature, ou comme il l'appelle, une lympe aplastique.

Maintenant, qu'est-ce que la vaccination ? La vaccination est l'opération par laquelle on met du virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbants de la peau, pour produire la maladie appelée vaccine. Eh bien ! M. le Docteur, d'après ces définitions que je défie qui que ce soit de pouvoir attaquer, n'avais-je pas raison de dire que la vaccination était contraire aux saines notions de la science ? N'est-il pas absurde, pour ne pas dire plus, d'introduire dans le sang d'un homme bien portant, une maladie virulente et pustuleuse de la brute ? Est-il prudent, est-il sage d'introduire dans la circulation un principe morbide qui affectera nécessairement toute la masse du sang ? Car on le sait, un virus introduit dans l'économie, en quelque petite quantité que ce soit, affecte toujours toutes les humeurs et cela pour la vie. Ses effets peuvent être plus ou moins lents, mais il n'en sont pas moins certains. Sir James Paget en parlant de la nature et des causes de l'inflammation, et parlant en particulier des effets des virus introduits dans la circulation, dit que leurs effets peuvent être longtemps cachés, mais que le sang n'en est pas moins empoisonné et apte à produire différentes maladies. Pour venir à l'appui de son avancé, il cite le cas d'un enfant, qui, vacciné au milieu de Juin, ne présenta rien d'anormal pendant un mois, la vaccine suivant son cours ordinaire. Mais vers le milieu de Juillet, il y eut inflammation des glandes axillaires du côté gauche ; le 1er. Août les glandes étaient très volumineuses et en suppuration, et toute la peau à la partie supérieure du bras était très enflammée. Une incision ayant donné sortie au pus, le 30 Août, les glandes étaient diminuées de volume ; mais l'inflammation des téguments existait encore, et au milieu de chaque cicatrice vaccinale, on pouvait distinguer une vésicule circulaire, peu élevée qui ressemblait beaucoup à la vésicule de la vaccine, moins le point ombiliqué. Ainsi d'après Sir James Paget la vaccination produit un véritable empoisonnement du sang.

Mais dans quel but empoisonne-t-on ainsi le sang ? Dans le but de prévenir une maladie que l'on n'aura peut-être jamais ; car il ne

faut pas croire que tout le monde est condamné à avoir la variole ; et il ne faut pas croire, non plus, que tous ceux qui sont vaccinés et qui sont exempts de la variole, le doivent à la vaccine. L'expérience et les statistiques sont là pour prouver que parmi ceux qui sont exempts de la variole, il y en a un aussi grand nombre de non vaccinés que de vaccinés, et que parmi les variolés il y a autant de vaccinés que de non vaccinés. C'est ce qui m'a fait conclure à l'inefficacité de la vaccination.

La variole étant une maladie essentiellement épidémique, c'est-à-dire, une maladie faisant son apparition à des intervalles irréguliers, et attaquant tantôt une localité, tantôt une autre, pour que les statistiques prouvent d'une manière satisfaisante l'efficacité ou l'inefficacité de la vaccine, il faut qu'elles embrassent une grande étendue de pays, une population nombreuse et un espace de temps assez long. Autrement, elles pourraient porter à faux ; et des statistiques qui ne réuniraient pas ces conditions seraient fort peu utiles, vu qu'elles auraient pu être faites dans un temps ou un lieu, où il n'y aurait pas eu d'épidémie : le contraire aussi pourrait arriver. J'ai pu me procurer des renseignements sur la marche de la variole pendant un certain nombre d'années et dans divers pays, principalement en Suède, en Autriche, en France, en Angleterre et à Londres en particulier, et je puis vous assurer, Mr. le docteur, que ces renseignements sont loin d'être favorables à la vaccination comme vous pourrez en juger par les faits suivants.

En Suède, la vaccination est pratiquée depuis 1820, d'une manière assez rigoureuse ; ce qui n'a pas empêché que depuis cette époque jusqu'à 1870, la variole n'ait fait 31,604 victimes dans ce petit pays, dont la population en 1820 était de 2,600,000 habitants, et en 1870 de 4,200,000. Ces chiffres sont fournis par M. P. A. Siljeström, disciple du célèbre Berzélius, et jouissant d'une grande réputation d'érudition et d'honorabilité dans toutes les provinces scandinaves.

En Autriche, le Dr. Josef Hermann, médecin en chef de l'hôpital des syphilitiques à Vienne, ayant été nommé pour faire le service des variolés dans l'hôpital impérial de Wiede, depuis le mois d'août 1858 jusqu'à la fin de l'année 1864, a donné le résultat des observations qu'il a faites pendant cette période de temps ; et il en est venu à la conclusion que la vaccination était la plus grande erreur médicale des temps modernes. Sur 1330 patients qu'il a reçus dans son service, 866 avaient été vaccinés ; 20 ne l'avaient pas été, et il n'a pu se procurer de renseignements positifs pour 444. Sur ce nombre de 1330, 46 moururent, dont 26 vaccinés, 2 non vaccinés et 18 parmi les douteux.

Pour la France, je n'ai pas pu avoir d'autres données que celles fournies par le rapport de l'Académie Impériale de médecine en 1867 ;

et comme vous en avez déjà donné une analyse exacte, je m'abstendrai d'en faire aucun extrait. Je me permettrai seulement de remarquer en passant, que ce rapport contient la preuve la plus convaincante, qu'en France comme ailleurs, la vaccination a complètement failli.

Les renseignements que j'ai reçus d'Angleterre, et de Londres en particulier, sont très-importants, parce qu'ils embrassent un espace de temps assez considérable, pour permettre de comparer les effets de la variole, avant que la vaccination fut compulsoire, et après. Ainsi d'après ces statistiques, on voit qu'en Angleterre, depuis 1838 jusqu'en 1853, c'est-à-dire, durant seize années pendant lesquelles la vaccination était libre, la mortalité par la variole a été de 83,843; pendant que, de 1856 à 1872, c'est-à-dire pour une période égale de seize années pendant laquelle la vaccination était compulsoire, la mortalité s'est élevée à 95,781. La même proportion existe pour la ville de Londres. De 1838 à 1853, le nombre de morts par la variole dans cette cité, a été de 16,534, tandis qu'il a été de 20,180 de 1856 à 1872.

Ces chiffres expliquent la violente opposition que rencontre la vaccination compulsoire en Angleterre. Le peuple anglais avec le bon sens pratique qui le distingue, a compris que la vaccination était une chose absurde et dangereuse; et il préfère s'exposer à toutes les rigueurs de la loi, plutôt que de se soumettre à une opération qu'il raconte et qu'il méprise. Aussi, malgré les millions dépensés par le gouvernement, malgré l'armée des trente-six mille vaccinateurs publics payés pour proclamer les vertus bienfaisantes de la vaccine, la ligue des anti-vaccinateurs recrute tous les jours de nouveaux adhérents dans toutes les classes de la société. Cette association com. aujourd'hui plus de cent mille membres, dont plusieurs sont des personnages distingués dans le parlement, la magistrature, le clergé et la bourgeoisie.

La vaccination n'a pas mieux réussi en Amérique qu'en Europe. Aux Etats-Unis, pays du monde où peut-être on vaccine le plus, la variole fait tous les ans d'immenses ravages. A Philadelphie, dans un seul mois, en 1872, il est mort près de deux mille variolés; et tout dernièrement, les journaux nous apprennent qu'à New-York, la variole faisait des centaines de victimes.

En Canada, et surtout à Montréal, nous n'avons pas beaucoup à nous louer des effets de la vaccination; car jamais on n'a autant vacciné et revacciné que depuis trois ans, et jamais on a eu autant de variole. On dirait que la vaccine, loin de diminuer la maladie, l'entretient et la propage parmi la population. Quoiqu'il en soit, ce que l'on observe ici, et ce que l'on a observé ailleurs sur les effets de la vaccine, est plus que suffisant pour prouver son inefficacité.

Si la vaccination n'était qu'une opération inutile, sans inconvénient

pour celui qui s'y soumet, vous auriez bien peu de raisons de la combattre ; mais les faits et l'expérience sont là pour prouver qu'elle est toujours dangereuse et souvent suivie d'accidents fâcheux. C'est ce qui vous donne le plus de force dans la position que vous avez prise sur cette question. En effet, il est évident que le vaccin étant un virus, son introduction dans l'économie doit y produire de grands troubles. On ne touche pas impunément à la constitution du sang ; et comme le dit Sir James Paget, un virus introduit dans cet élément le dispose toujours à contracter différentes maladies. Le cas que ce savant auteur rapporte et que j'ai cité, en est un exemple frappant. Parmi les médecins qui ont vacciné pendant plusieurs années, il n'en est peut-être pas un seul qui n'en ait rencontré de semblables, et même de plus graves. Pour ma part, j'en ai observé un certain nombre, et dans ma propre famille, j'ai vu un enfant mourir à la suite de la vaccine que lui avait donnée un vaccinateur public. Malheureusement, ce cas n'est pas unique, et je pourrais en citer plusieurs autres ; mais le cadre que je me suis tracé ne me le permet pas.

Le Dr. Collins après avoir vacciné plus de cent mille enfants, dans l'espace de vingt-cinq ans, dit avoir observé que ceux qu'il avait vaccinés, non-seulement n'étaient pas exempts de la variole, mais qu'ils étaient beaucoup plus sujets à prendre la rougeole, la scarlatine et différentes maladies zymotiques. Il dit aussi qu'un grand nombre d'entr'eux moururent très jeunes de la consomption. On sait que Jenner n'a vacciné qu'un de ses enfants, qui mourut peu de temps après de la phthisie.

Le Dr. Donald Kennedy, de Roxburgh, Massachusetts, dans son traité sur les maladies de la peau s'exprime ainsi : " Si je pouvais décrire tous les cas de maladies du sang que j'ai eus à traiter à la suite de la vaccine, et si je pouvais vous faire voir toutes les souffrances que ces malheureux ont endurées pendant des mois et des années, le cœur vous ferait mal. Pour l'amour de Dieu, et si vous aimez vos enfants, ne les faites pas vacciner, surtout avec du vaccin provenant des grandes cités. Si vous saviez comment on vaccine à Boston, vous ne consentiriez jamais à faire souiller ainsi le sang de ceux qui vous sont chers. " Il n'est peut-être pas mauvais de remarquer ici en passant, que nos vaccinateurs publics font venir leur vaccin de Boston.

Longtemps on a nié la possibilité d'inoculer la syphilis par la vaccination ; mais après les preuves qu'a apportées M. Hutchinson devant la société Médico-Chirurgicale de Londres en 1872, la négation n'est plus possible. Ce Monsieur a établi d'une manière si claire et si évidente que la syphilis avait été introduite dans le système par la vaccination et cela dans plusieurs circonstances, que les plus chauds partisans de la vaccine ont été forcés de l'admettre.

Le Medical Times et la *Lancet* de Londres, les deux journaux de médecine les plus importants du Royaume-Uni, déclarent que l'inoculation du virus syphilitique par la vaccination est maintenant un fait prouvé, et qu'il sera absurde d'en douter. *Le Medical Times* ajoute que les faits de ce genre ne sont pas aussi rares qu'on le pense, et qu'un grand nombre passent inaperçus, parce que les parties sont intéressées à les cacher.

La scrofule peut aussi être transmise dans le sang par la vaccination ; et pour venir à l'appui de mon avancé, je citerai le cas d'une pauvre femme de Guernesey, qui ayant été vaccinée en 1840 par le Dr. Munk, est devenue infirme. Trois semaines après l'opération, tout son corps est devenu enflé ; des ulcères jusqu'au nombre de vingt-six à la fois, se formèrent sur les bras, les jambes et le cou. Ces ulcères n'ont pas cessé de suppurer depuis. Des os lui sont sortis de l'oreille, et elle a perdu l'usage complet des deux coudes et des doigts de la main droite.

Maintenant, Monsieur, je vous dirai un mot de l'enfant Labelle et de l'assemblée du 10 septembre dernier. Je ne pense pas qu'on n'ait jamais vu la majorité dans une assemblée, adopter une proposition aussi évidemment contraire aux faits. Dix ou douze médecins, vaccinateurs comme anti-vaccinateurs, tous hommes honorables, déclarent qu'ils ont vu l'enfant plus d'un mois après qu'il eut été vacciné ; qu'ils ont vu sur le bras de l'enfant deux ulcères, l'un grand, l'autre plus petit ; que ces ulcères, suppuraient abondamment, et qu'ils avaient toute l'apparence d'ulcères de mauvaise nature, ou au moins d'ulcères indolents. De plus, en examinant l'enfant, on voyait deux cicatrices d'une ligne et demie à deux lignes de profondeur ; ces cicatrices étaient irrégulières, d'un blanc jaunâtre et remplies de brides. La peau était adhérente au tissu sous-jacent. Eh ! bien, malgré la déclaration de ces douze médecins, malgré les caractères des cicatrices, on fit adopter une proposition comportant, qu'il n'y avait aucune preuve devant l'assemblée, que l'enfant avait souffert de la vaccination, et que les cicatrices étaient les cicatrices ordinaires de la bonne vaccine.

Je n'aurais certainement jamais pu découvrir les motifs qui ont inspiré la majorité des médecins dans cette circonstance, si deux d'entre eux ne me les avaient fait connaître le lendemain ; car il me répugnait d'accuser un si grand nombre de mes confrères de mauvaise foi. Ces deux médecins m'avouèrent qu'il était évident que l'enfant Labelle avait souffert de la vaccination, mais qu'ils avaient voté pour l'adoption de la proposition pour ne pas effrayer le public et ne pas nuire à la vaccine. Ainsi pour cacher les mauvais effets de la vaccination, on a fait adopter par la majorité une proposition entièrement fautive. Mais cette tactique des vaccinateurs ne leur réussira pas ; grâce à vos travaux et à vos écrits, le public saura que

la vaccination peut introduire dans l'économie, les germes de la scrofule, de la syphilis, de la consommation et de toutes les maladies constitutionnelles ; il saura qu'elle n'empêche pas la variole et que la véritable science la condamne.

Je termine, Monsieur le Docteur, cette lettre un peu longue en vous priant d'agréer les sentiments d'estime et de respect, avec lesquels je suis.

Votre très-humble et très obéissant serviteur,

DR. A. DAGENAI.

ETUDE

SUR

LA VACCINATION

OU

L'INOCULATION DU VIRUS-VACCIN (COW-POX)

PAR

J. EMERY-CODERRE, M. D.,

PROFESSEUR DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE A L'ÉCOLE DE
MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL, FACULTÉ DE MÉDECINE
DE L'UNIVERSITÉ DU COLLÈGE VICTORIA ;
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU DE ST. JOSEPH DE MONTRÉAL.



614. 474

C 648 A

Ex. 2

(P)

MONTRÉAL :

PRIMERIE DE L'ABEILLE MÉDICALE, 214 RUE NOTRE-DAME.

1881

RA
638
E4E8

15

B. Q. R.
NO. 7388

ETUDE SUR LA VACCINATION.

La première et la seconde partie de cette étude renferment les recherches que j'ai faites sur l'origine et l'inoculation du *virus-vaccin* (cow-pox) avec une analyse des travaux de Jenner sur la vaccination.

La vaccination pas plus que l'inoculation n'est un moyen de se préserver de la variole : ni l'une ni l'autre n'a pu entraver la marche des épidémies de petite vérole, ni même atténuer les effets de cette terrible maladie. Il appert au contraire que les épidémies varioliques ont été aussi fréquentes que meurtrières depuis l'introduction de ces inoculations dans la pratique de la médecine. On aurait dû reconnaître depuis longtemps déjà que l'hygiène est seule capable de préserver de la petite vérole ; malheureusement on a négligé les mesures hygiéniques pour avoir recours à l'inoculation du *virus-vaccin*. Ces inoculations n'ont-elles pas eu pour effet de favoriser le développement de la maladie ? la variole et la vaccine ne sont-elles pas des maladies virulentes et pestilentielles ? Alors, comment l'inoculation pourrait-elle les enrayer dans leur marche ?

Une analyse des travaux de Jenner, d'après l'histoire de sa vie par le Dr. Baron, démontre jusqu'à l'évidence tout ce qu'il y a de contradictoire dans ses observations sur la vertu de la vaccine contre la petite vérole. Jenner n'a jamais considéré la vaccine comme un préservatif certain ; il disait seulement que *l'inoculation du virus-vaccin* préserve de la variole et de ses effets tout autant que peut le faire l'inoculation du *virus variolique*, "ni plus ni moins." L'inoculation de ce virus n'a donc été qu'un moyen d'en imposer au public et de *fasciner* les esprits plus crédules qu'observateurs.

Le plus tôt, je crois, cette pratique sera abandonnée le mieux sera pour le bien-être des familles et l'état sanitaire des villes.

La profession médicale devra donc racheter, par l'abandon de la vaccination, un passé dont les résultats ne peuvent laisser que de pénibles souvenirs dans l'histoire de la médecine.

Les officiers de santé et les médecins qui trouvent plus facile de pratiquer la vaccination que de l'étudier, finiront par comprendre que cette pratique recommandée et continuée pendant plus de 80 ans n'aurait jamais rencontré tant de partisans si elle eut été mieux comprise dès son origine.

La troisième partie de cette étude renferme mes articles, ainsi que ceux de quelques amis qui ont voulu faire leur part et combattre une pratique qui, sans jamais préserver de la variole ni de ses effets, a produit des résultats si pernicieux chez un grand nombre de vaccinés.

Cette dernière partie renferme donc les articles qui ont paru depuis douze ans contre cette hypocrite pratique qu'on appelle la vaccination, pratique aussi malsaine qu'elle est indigne de la profession médicale. Comment, en effet, guérir son malade si on lui apporte le germe de la maladie ?

Pourtant, disons-le à leur louange, beaucoup de médecins partisans de la vaccination se sont empressés d'abandonner cette pratique aussitôt qu'ils eurent reconnu leur erreur. Partout on élève la voix contre la doctrine de Jenner et contre la propagande de ses disciples qui veulent maintenir le prestige de la vaccination, malgré que la disette de preuves soit aussi grande aujourd'hui qu'elle l'était il y a 80 ans : leur système est donc une imposture !

Depuis douze ans que j'écris sur la question, je n'ai jamais manqué l'occasion de rendre publics les résultats d'une pratique qui a pour base le charlatanisme le plus audacieux que la médecine ait jamais eu à combattre. Il en est résulté que mes intérêts personnels en ont souffert plus d'une fois, et qu'on a même essayé de ruiner ma clientèle.

Je puis affirmer que mes recherches, qui datent de plus de 20 ans, n'ont été faites que dans le but de connaître les résultats de la vaccination, et toujours j'ai pu me convaincre de l'inefficacité de cette pratique et de l'erreur dans laquelle sont tombés les médecins qui en sont partisans. Cette erreur s'est perpétuée et se perpétue encore, malheureusement, malgré les efforts de ceux qui ne cessent de se récrier à la vue des maux qu'elle cause.

La plupart des médecins ont préféré, plutôt que d'étudier la vaccination, la pratiquer sans s'occuper de ses résultats ni tenir compte de l'opposition des anti-vaccinateurs. Pour beaucoup de vaccinateurs, la vaccination est une question de lucre ; en Angleterre surtout, les officiers de santé font de £1200 à £1500 stg. et même plus, par année.

Il est évident que pour ces hommes là, la question est pleine d'intérêt : l'effet s'en fait sentir même jusqu'ici. Mais cela ne doit pas nous étonner : leur maître, Jenner, fut le premier à demander une indemnité, et il eut la bonne fortune de recevoir £30,000 pour sa prétendue découverte qui n'était rien moins qu'un *agent de corruption*.

Le plus extraordinaire de tout ceci, c'est qu'un gouvernement et un *gouvernement anglais*, ait été dupe de la convoitise d'un homme.

Je sou mets ce travail à l'examen de ceux qui se font les défenseurs des saines doctrines pratiques de la médecine, ainsi qu'à la considération des médecins hygiénistes, qui s'occupent des grandes mesures sanitaires propres à détourner l'action des causes délétères qui agissent sur les masses.

Serait-ce au moment où les hommes de bien travaillent à améliorer l'état sanitaire des villes, et en particulier des familles, que l'on dût forcer la vaccination ? Certes non : avant de faire adopter une pratique, il faut tout au moins en démontrer la vertu par des statistiques vitales précises, et aujourd'hui, les opinions sont trop partagées pour qu'on puisse imposer la vaccination.

LA VACCINATION.

Mr. le Rédacteur de l'*Abeille Médicale*.

MONSIEUR,

Dans le dernier numéro de l'*Abeille*, (janvier 1880) à l'article "Constitution médicale actuelle," vous constatez l'empire qu'exerce la variole sur notre ville et, en faisant allusion aux discussions qui ont eu lieu sur la vaccination, vous dites : "La question en litige n'a pas été portée sur le terrain où aurait dû se vider le différend." Parfaitement d'accord avec vous : on aurait dû s'en tenir au mérite de la vaccination et démontrer son efficacité, dans l'intérêt de la santé publique et de celle des familles ; au contraire, on a oublié que les effets de cette pratique laissent trop à désirer pour convaincre ceux qui, avant de l'accepter, veulent être convaincus de son efficacité. Je crois que la question de la vaccination demande plus d'examen que la généralité des vacinateurs publics ne le pensent. Cette question est loin d'être résolue quant à son efficacité ; elle doit donc être soumise à une étude plus approfondie. Je compte sur l'intérêt que vous portez à l'avancement de l'étude des sciences médicales pour me permettre de vous adresser une critique contre la vaccination.

J. EMERY-CODERRE.

IÈRE PARTIE.

Il y a plus de 80 ans que l'inoculation du virus-vaccin (cow pox) a été introduite dans la pratique de la médecine comme préservatif de la variole ; néanmoins, on n'a pu réussir à opposer aucun obstacle à la marche ascendante qu'a poursuivie ce fléau.

La vaccination est-elle un préservatif contre la variole et ses effets ?

Pour admettre que la vaccination fût un préservatif contre la variole et ses effets, il faudrait que le virus-vaccin fût par lui-même l'antidote du virus-variologique. Or, comment le virus-vaccin pourrait-il agir comme antidote du virus-variologique, puisqu'ils ont tous deux une origine commune ? Nous savons tous que le virus-variologique et le virus-vaccin sont d'une nature maligne, contagieuse, gangréneuse et pestilentielle, qu'enfin, ces virus sont de véritables poisons dont les germes se transmettent par infection, par contagion et par inoculation ; l'atmosphère se charge de la transmission des causes déterminantes, c'est-à-dire, des germes de la variole et de la vaccine.

La vaccine, comme nous le ferons voir plus loin, ne saurait être le préservatif de la variole : il s'ensuit donc que ceux qui sont épargnés par la variole, ne le doivent pas à l'action préservative du vaccin, s'ils ont été vaccinés, puisque nous le savons, le plus grand nombre ne contracte jamais la variole ni aucune autre maladie maligne et pestilentielle.

L'inoculation du virus-vaccin a pour effet de transmettre dans la constitution des personnes saines un poison animal qui altère les tissus, change leur nature et les fait devenir malades de sains qu'ils étaient.

Les partisans de la vaccination ont bien le soin de recommander de ne pas vacciner si les personnes ne sont pas bien portantes. Et pourquoi cette recommandation, si la vaccination est un préservatif contre la variole ? ce n'est que quand on est malade qu'on a besoin d'un traitement quelconque.

Le virus-variologique et le vaccin, comme nous l'avons déjà dit, ont une origine commune ; ils sont tous deux virulents, gangréneux et pestilentiels, et prétendre que le virus-vaccin est un préservatif contre la variole et ses effets est une erreur bien grande et des plus funestes. Celui qui connaît les résultats de la vaccination, et se rend compte des accidents qu'elle cause, ne saurait admettre qu'elle est un moyen de se préserver de la variole.

L'inoculation du virus-variologique a d'abord été pratiquée

chez les barbares, ensuite chez certains peuples civilisés, notamment en Angleterre.

Les Sarrasins dans un but de prostitution, a-t-on dit, pratiquaient l'inoculation afin de préserver la beauté de leurs filles. Voici comment on peut s'expliquer la chose : le virus-variolique étant inoculé à des personnes en santé, l'effet en était moindre que si la variole se fût déclarée spontanément ; il arrive souvent que l'inoculation ne produise que quelques pustules varioliques qui ne laissent pas de cicatrices. Voilà pourquoi les Sarrasins, comme nous l'avons dit plus haut, avaient recours à l'inoculation pour empêcher que la variole ne laissât son empreinte sur les traits de leurs femmes et de leurs filles, enfin, pour préserver la beauté de celles qui étaient réservées au sérail du souverain de la Turquie et aux maisons des Grands du pays (pour les harems). Je reviendrai sur l'origine de l'inoculation.

L'inoculation fut introduite en Angleterre, en 1722 ou 1723, par Lady Mary Wortley Montagu, épouse de Sir Wortley Montagu, ambassadeur ; cette dame eut le talent de faire croire à l'action puissante et préservative de cette pratique contre les effets terribles de la variole.

L'inoculation fut d'abord accueillie par un certain nombre de personnes haut placées, par les grands de la cour, puis recommandée, en 1753, par la Faculté de médecine, collègue des médecins-chirurgiens de Londres, et enfin, adoptée par la plupart des Etats de l'Europe et de l'Amérique. Les épidémies varioliques augmentèrent et devinrent plus funestes avec le système d'inoculer. Vers la fin du 18^{me} siècle, en 1798, Jenner, après des essais réitérés, parvint à introduire en Angleterre l'inoculation du virus-vaccin (cow-pox), c'est-à-dire que la vaccination fut adoptée par quelques médecins, et repoussée par d'autres plus observateurs que partisans d'une pratique qui n'avait pour base ni science, ni raisonnement. Dès son début, la vaccination rencontra beaucoup d'opposition, et cette opposition s'est continuée et se continuera jusqu'à ce que les Jennériens aveugles qui ont imposé cette

pratique malsaine à l'Angleterre, l'abandonnent eux-mêmes s'ils ne veulent pas qu'on la noie dans leur sang. Jenner avait triomphé ; il reçut du gouvernement £30,000 sterling pour sa prétendue découverte, sans que l'efficacité de la vaccination eût été établie, comme nous le verrons plus loin.

En 1838, une épidémie variolique sévissait avec intensité dans tout le royaume de la Grande-Bretagne, et se répandait sur presque toute l'Europe malgré l'inoculation et la vaccination. On finit par comprendre que l'inoculation était une cause de transmission de la variole, car en 1840, la Faculté de Médecine (le Collège des médecins et chirurgiens de Londres), condamnait cette pratique qu'elle avait adoptée et recommandée en 1753, et le gouvernement passa une loi par laquelle l'inoculation était prohibée et la vaccination seule permise. En 1853, la vaccination était rendue obligatoire en vertu d'une loi impériale, dictée par les autorités médicales de Londres. Néanmoins, les épidémies varioliques au lieu de diminuer, allèrent en augmentant ; les partisans de Jenner, plus fanatiques que leur maître, attribuant sans doute la continuation des épidémies à un manque de sévérité dans l'application de leur prétendu préservatif, obtinrent du gouvernement, en 1867 et en 1871, que des amendements fussent faits à la loi pour la rendre plus sévère dans son application. Depuis lors, la loi a été exécutée dans toute sa rigueur et dans toutes les classes de la société, et ceux qui refusent la vaccination sont indistinctement condamnés à l'amende ou à l'emprisonnement. Bon nombre de personnes ont dû payer l'amende jusqu'à plusieurs fois ; M. Tebb, de Londres, me disait lors de sa visite à Montréal l'été dernier, (1879) qu'il avait été lui-même condamné 13 fois et avait payé autant de fois pour s'être refusé à laisser vacciner ses enfants. Malgré toute la tyrannie exercée par les officiers chargés de faire exécuter la loi, une grande partie de la population s'oppose à la vaccination et préfère payer l'amende ou même subir l'emprisonnement, que de se soumettre.

Eh bien ! en dépit de la vaccination forcée, les épidémies de variole ont été de plus en plus meurtrières, notamment celle de 1871, dont les effets se continuaient encore à Londres (Angleterre), et en Irlande.

EXTRAIT DU JOURNAL "THE NATIONAL IND. PENDANT."

Yorkshire, January 9th., 1881

"The vaccination question."

"La question de la vaccination, telle qu'elle se présente aujourd'hui en Angleterre, mérite la plus grande attention de la part des citoyens, qui sont taxés au montant de plus de £100,000 sterling par année pour le soutien des Bureaux des Vaccinateurs. Il est temps que le peuple sache quel est le résultat de la vaccination, et jusqu'à quel point nous sommes protégés contre la variole. Depuis 9 ans, les cas de variole traités dans les hôpitaux (des variolés) se répartissent comme suit : Glasgow, 1870-2 ; Liverpool, 1875-6 ; Dublin, 1870-3 et 1876-8 ; et Londres, 1870-9. Dans ces quatre grandes villes, d'après les rapports des médecins, plus de 36,000 cas de variole ont été admis dans ces hôpitaux, et 28,000 avaient été vaccinés. N'avons-nous pas droit maintenant de refuser de payer les taxes pour une pratique qui ne protège personne contre la variole ?"

"COMMENT LA VACCINATION PROTÈGE CONTRE LA VARIOLE."

La vaccination devint compulsoire en 1853 par un Acte du Parlement ; en 1867, la loi fut rendue plus sévère encore, et enfin, en 1871, elle devint coercitive.

Date.	Mortalité par la variole.
1ère. 1857-58-59	14,244
2de. 1863-64-65	20,059
3me. 1870-71-72	44,840
Augmentation de la population entre la 1ère. et la 2de. épidémie	7 par cent.
Augmentation de la variole dans le même laps de temps, près de	50 par cent.
Augmentation de la population entre la 2de. et la 3me. épidémie	10 " "
Augmentation de la variole dans le même laps de temps. 120	" "
Mortalité par la variole durant les 10 premières années qui suivirent l'établissement de la vaccination compulsoire	33,515
Durant la seconde période de 10 ans	70,458

Extrait des statistiques vitales, No. 1. Lettre au Très-Hon. G. Selater-Both, M. P., par C. T. Pearce, M. R. C. S. Février, 1877.

"DE COMBIEN LA VACCINATION A AUGMENTÉ LA MORTALITÉ DES ENFANTS."

(Extrait du rapport du Régistrateur-général, intitulé "Mortalité par la vaccination," No. 433, session 1878, publié par l'ordre de la Chambre des Communes.)

«Moyenne de la mortalité annuelle causée chez les enfants âgés de moins d'un an par 15 maladies spéciales qui sont inoculables ou deviennent plus fréquentes par la vaccination.»

Avant l'acte de la vaccination—1847-53. Mortalité des	
enfants, 1847.....	62,619
Sur une population de 17,927,009.	
Vaccination obligatoire—1854-67.	
Mortalité des enfants, 1854.....	73,000
do 1867.....	92,827
Sur une population de 20,066,224	
Vaccination par contrainte—1868-75:	
Mortalité des enfants, 1868.....	96,282
do 1875.....	105,173
Sur une population de 22,712,266	

Ainsi, tandis que la population de l'Angleterre s'est accrue de 18 à 23 millions, la mortalité causée chez les enfants par 15 maladies spéciales s'est élevée durant la même période, de 63,000 à 106,000. Si la mortalité avait marché de pair avec la population, les décès en 1875 n'auraient été que de 80,000; c'est-à-dire qu'en 1875, il est mort en Angleterre 26,000 enfants qui auraient vécu si la vaccination eut été aussi peu en vogue qu'en 1847.

Sur 80,000 décès par la variole, mentionnés dans ce rapport (No. 433), 43,000 étaient des enfants d'au-dessous de 5 ans, alors que la vaccination rendue compulsoire par la loi, devait leur garantir une protection parfaite."

Sans aller plus loin, nous savons qu'ici depuis 10 ans, on a vacciné plus que par le passé, et la variole n'a pas cessé d'exister, et ses ravages n'en ont pas moins été en augmentant d'année en année. Eh ! le Bureau de santé ne nous fournit-il pas une preuve de ce fait, lorsqu'on voit chaque semaine, par les rapports de l'Officier de santé, que le nombre de décès causés par la variole est de près de 20 par cent sur le total des décès ? Les rapports du bureau de santé ne nous fournissent pas toujours un compte exact des statistiques vitales, les statistiques elles-mêmes sont le plus souvent fausses ; mais elles donnent tout de même à réfléchir.

Pour faire voir combien la variole fait de ravages parmi nous, je citerai quelques-uns de ces rapports hebdomadaires que j'emprunte aux diverses éditions de "la Patrie" du 7 octobre dernier (1879) : "Sur 71 décès, 11 ont été causés par la variole"; du 11 octobre : "Sur 59, 8 sont morts de la variole ;" du 4 novembre : "Sur 40, 6 sont morts de la variole" ; du 18 novembre : "Sur 53 personnes décédées durant le cours de la semaine dernière, 14 sont mortes de la variole" ; du 2

décembre courant : " Sur 56 décès, 17 ont été causés par la variole ; " (et encore ici l'Officier de Santé ne fait mention que des inhumations faites dans le cimetière catholique); enfin, du 9 décembre : " Sur 48 inhumés dans le cimetière catholique, 8 étaient morts de la variole." De plus, on voit dans le "Star" du 10 décembre que sur 16 inhumations qui ont eu lieu dans le cimetière Mont-Royal (Protestant), 3 décès avaient été causés par la variole, et l'Officier de santé n'en dit pas un mot dans son rapport publié dans la "Patrie" du 9 décembre. Nous avons donc raison de dire que les statistiques du Bureau de santé sont souvent fausses. En résumé, d'après les statistiques de l'Officier de santé, pour les 8 semaines correspondant aux rapports mentionnés, on voit que sur les 418 décès qui ont eu lieu, 79 étaient par la variole, ce qui donne, sur le total des décès par les différentes maladies, plus de 1/5 ou près de 19 p. cent par la variole. Ce chiffre extraordinairement élevé dénote de nombreux cas de variole dans cette ville, et fait voir que cette maladie augmente et a toujours augmenté depuis dix ans.

Et dernièrement encore, le bureau de santé a soumis au Conseil-de-Ville un rapport priant Son Honneur le Maire, M. Rivard, de demander de l'aide au gouvernement afin de se procurer du vaccin de meilleure qualité. (Voir la "Patrie" du 11 novembre dernier. 1879.)

Ce rapport au Conseil-de-Ville est compromettant pour le bureau de santé : prier aujourd'hui son honneur le Maire de s'adresser au gouvernement pour obtenir du vaccin de meilleure qualité, c'est admettre ni plus ni moins que le vaccin employé jusqu'à ce jour n'a produit que de mauvais effets, sans avoir préservé qui que ce soit contre la variole. Demander du vaccin de meilleure qualité ! C'est risible. Est-ce qu'il y a jamais eu de bon vaccin ? Il faut ignorer quelle est la nature de ce virus pour faire une demande aussi naïve.

Il y a peu de temps encore, l'Officier de santé ne soumettait-il pas au bureau un rapport dans lequel il est dit, que " les cas de petite vérole deviennent de jour en jour plus

fréquents ? et le Dr Hingston ne faisait-il pas adopter la résolution suivante ?—

“ Que le Bureau de Santé prie les Commissaires des écoles catholiques et protestantes, les Frères de la Doctrine Chrétienne et les directeurs des autres écoles de joindre leurs efforts à ceux du Bureau de Santé, afin de faire adopter un système général de vaccination, en exigeant de chaque élève âgé de moins de dix ans, un certificat attestant qu'il a été vacciné, et des élèves de plus de dix ans, un certificat attestant qu'ils ont été vaccinés une seconde fois ; que l'avocat de la corporation soit prié aussi de donner son avis relativement aux modifications qu'il est nécessaire de faire à la loi.” Voir la “ Patrie ” du 29 novembre 1879.

Ces faits démontrent évidemment que la variole fait de grands ravages parmi la population de Montréal ; que la vaccination ne peut être considérée comme un moyen de prévenir ou de modifier les effets de cette maladie, que par des partisans outrés qui ne veulent point se rendre compte des résultats funestes de cette pratique : pour eux, les victimes de la vaccination ne sont que des exceptions ! Cependant, en Angleterre où tout le monde est vacciné, (97 par cent), la variole y a pour ainsi dire élu domicile, et ici, nous n'avons guère rien à envier sous ce rapport car on peut dire que, surtout depuis que nous avons des vaccinateurs publics, la maladie s'est accrue d'année en année ; ce fait a été attesté devant le bureau de santé et personne n'osera le nier. Et pourtant, le même bureau suggère de nouveaux moyens d'augmenter la vaccination. Est-ce pour se venger de n'avoir pu jusqu'à présent faire adopter sa loi compulsoire ?

J'ose espérer que, pour l'honneur de Montréal, le bureau de santé ne renouvellera pas les tentatives qu'il fit en 1875 pour nous imposer forcément la vaccination. Il est heureux que les citoyens aient alors ressenti aussi vivement quel crime allait commettre le Conseil de ville en passant des règlements qui, s'ils fussent devenus loi, eussent trop souvent froissé les chefs de famille dans leurs sentiments les

plus chers. La population de la cité, représentée par plus de 10 milles personnes qui envahissaient les alentours et les salles du Conseil-de-ville en imposaient par leur présence, manifesta sa volonté et fit comprendre aux conseillers tout le danger de la position, s'ils adoptaient ces règlements. Le sentiment d'indignation qu'éprouvait cette assemblée était tel, qu'il eût suffi d'un seul mot adressé imprudemment à la foule pour que l'Hôtel-de-Ville fût saccagé et la vie des conseillers mise en danger. Et encore que ces fameux règlements aient été abandonnés les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville furent brisées, ainsi que les lustres de la salle des délibérations, et plusieurs personnes furent blessées. Cette démonstration populaire fit comprendre tout l'odieux de cette mesure et le manque de confiance qu'on avait dans l'action préservative de la vaccination. Si le Bureau de Santé et le Conseil-de-Ville ont oublié les quelques heures de malaise qu'ils ont passées lors de cette assemblée monstre, les citoyens, eux, ne les ont pas oubliées.

Cette démonstration indiquait clairement que les citoyens ne se laisseraient jamais imposer la vaccination compulsive sans y opposer de la résistance.

Les extraits que nous allons faire des lettres de Jenner publiées par John Baron, son biographe, feront voir plus qu'aucun autre raisonnement que Jenner lui-même admettait que le virus-vaccin n'exempte point de contracter la variole ; et, avec la restriction qu'il apportait à l'inoculation du virus-vaccin (Cow Pox), c'était admettre que la vaccination n'offre aucune garantie contre les effets de cette maladie pestilentielle.

Jenner a été l'un des plus grands fascinateurs de son temps ; il a su s'emparer de l'esprit des faibles et des crédules ; il était un oracle presque divin pour eux comme il l'est encore pour les vaccinateurs du jour qui ne comprennent point sa doctrine, comme on le verra par les extraits faits de sa correspondance. Il a su se faire accepter afin d'obtenir les £30,000 stg que le gouvernement anglais lui a octroyés pour sa prétendue découverte.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Dr John Baron, l'ami, le confident, le disciple enfin de Jenner, a publié en 1837 la vie de l'auteur de la vaccination ; les admirateurs et les adeptes de cette doctrine n'ont point manqué d'élever Jenner au rang des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Les rapports intimes et constants qui existaient entre le Dr. Baron et Jenner, durant les 15 dernières années surtout de sa vie, auraient fourni au Dr Baron, s'il n'eût été animé que du désir de connaître le résultat de la vaccination, l'occasion de juger plus sainement de la valeur que pouvaient avoir les travaux de son maître sur l'inoculation du virus-vaccin, cow pox ; mais l'amitié qu'il portait à l'auteur de cette pratique étrange lui faisait oublier les accidents qui en résultaient.

Après la mort de Jenner, les exécuteurs testamentaires remirent sa correspondance au Dr Baron, homme instruit, mais trop partisan du principe protecteur proclamé contre la variole et ses effets pour en faire une appréciation judicieuse, puisque Jenner lui-même disait que la vaccination n'était pas un préservatif certain. Voici ce que dit Baron :—

“ Plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il (Jenner) pût avoir occasion de compléter les expériences qu'il se proposait de faire sur la vaccination ; et il rencontra de nombreuses difficultés dans la poursuite de ses recherches préliminaires. D'abord il s'était aperçu, d'après ses observations aussi bien que d'après celles de quelques autres médecins du pays, que ce qu'on appelait communément “ cow pox ” n'était pas un préservatif certain contre la variole. Ce fait diminua, mais n'éteignit pas son ardeur. En poussant son investigation plus loin, il s'aperçut qu'on pouvait obvier à cette difficulté. Il découvrit que la vache était sujette à diverses éruptions spontanées se produisant sur le pis et toutes capables de communiquer des pustules aux mains de ceux qui traitent le lait, et que toutes les pustules ainsi produites étaient appelées “ cow pox ” par les laitiers. Ce renseignement fut satisfaisant et fit tomber

une grande difficulté ; il devint le sujet d'une distinction entre ces maladies, l'une étant appelée par Jenner, le véritable et l'autre le faux "cow pox" ; le premier seul ayant la propriété de préserver la constitution contre la variole."

"Many years elapsed before he had an opportunity of completing his projected experiments in vaccination, and he encountered numerous difficulties in carrying on the preliminary part of his inquiry. In the first place, he had found from his own observation, as well as from that of other medical gentlemen in the country, that what was commonly called "cow pox" was not a certain preventive of small pox. This fact damped, but did not extinguish his ardour. By prosecuting his investigation a little further, this difficulty was obviated. He discovered that cows were subject to a variety of spontaneous eruptions on their teats ; that they all were capable of communicating sores to the hands of the milkers ; and that whatever sore was so produced, was called, in the dairy, "cow pox." This was satisfactory information and removed one great difficulty, and suggested a distinction between these diseases, one being called by him the true, the other the spurious cow pox ; the former possessing a specific power over the constitution, the other not." (p. 132.) vol. 1st.

Combien Jenner et les vaccinateurs qui lui ont succédé se sont abusés en croyant voir dans la vaccine un préservatif contre la variole ! La vaccine est une affection ou maladie épidémique, contagieuse, d'une virulence très-grande, qui attaque les animaux ; cette maladie origine du cheval, elle se transmet à la vache, et de celle-ci à l'homme, soit par infection, par contagion ou par inoculation.

Pour des hommes sérieux, comment le virus-vaccin peut-il agir comme préservatif contre la variole ?

La théorie de Jenner se résume comme suit :

Première proposition : — Si celui qui a été vacciné ne contracte point la variole, c'est qu'il a été vacciné avec le vrai vaccin ;

Seconde proposition : — Si au contraire, celui qui a été vacciné contracte la variole, c'est que l'inoculation a été pratiquée avec le faux vaccin. Voici cette théorie telle qu'exposée par Baron :

“ La vache peut contracter différentes éruptions vésiculeuses appelées cow pox, capables de communiquer la vaccine; mais il n'y a que le vrai cow pox, qui préserve de la variole.” Et comment reconnaître le vrai cow pox ? Jenner admet, d'après Baron, que certaines épidémies de vaccine se déclarent sur la vache et se communiquent aux hommes, souvent même à ceux qui ont eu la variole. Les expériences qu'il a faites auraient dû, loin de convaincre ses amis, leur laisser de grands doutes sur l'action préservative du virus-vaccin. Il écrivait à ses amis avec un esprit apparent de libéralité, leur laissant croire qu'il désirait que la question fût discutée de manière à connaître la vérité sur les résultats de sa découverte ; il les engageait même à lui faire part de leurs observations.

Le Dr Haygarth écrivait ce qui suit au Dr Worthington, ami intime de Jenner :

“ Votre récit du cow pox est vraiment merveilleux : une histoire aussi étrange et si opposée à toutes les observations qui ont été faites à ce sujet aura besoin de toute la clarté, de toute l'évidence possible pour devenir croyable.”

“ Your account of the cow pox is indeed very marvellous : being so strange a history, and so contradictory to all past observations on this subject, very clear and full evidence will be required to render it credible.” (p. 134 vol. 1.)

La doctrine de Jenner se modifiait selon les exigences et les circonstances. Il est clair qu'il n'entrevoit point d'abord toutes les objections qui lui ont été faites par ses confrères et même par ses amis. Afin de conserver la confiance du public et l'appui de ses partisans, il invoque au soutien de sa cause, l'existence de deux sortes de virus-vaccin ; mais comment distinguer le vaccin vrai du vaccin faux ? Voici ce qu'il écrivait lui-même : “ Il peut se produire sur le pis de la vache et

sur les trayons plusieurs espèces de vaccine semblables à la véritable et toutes appelées cow pox, soit qu'elles se trouvent sur la vache, ou se soient communiquées à un être humain."

"The true has many imitations by the false on the cow's udder and nipples; and all is called cow pox, whether on the cow or communicated to the human animal." (p. 297, vol. 1.)

Si la vraie vaccine a des caractères qui peuvent la faire confondre avec celle qui est fausse, encore une fois, comment les distinguer l'une de l'autre pour éviter les accidents? Si cette distinction de la fausse et de la vraie vaccine est un argument en faveur de la vaccination, il faut admettre qu'il n'a aucune valeur pratique et qu'il n'a été adopté par Jenner que pour se ménager la confiance de ses partisans. Les arguments de Jenner en faveur de sa théorie sont réellement futiles.

Encore aujourd'hui, selon les fidèles disciples du maître, lorsque la vaccine ne préserve point ou que des accidents surviennent après l'inoculation du vaccin, c'est dû à ce que les gens n'ont pas été bien vaccinés. Jenner après avoir demandé, désiré même que ses partisans fissent publier leurs observations, finit par les dédaigner, et ceux qui ne croyaient pas dans les effets merveilleux du cow pox devinrent de plus en plus incrédules, comme le prouve l'extrait suivant d'une de ses lettres à M. Edward Garner ("Berkeley") :

"Cet homme même, Ingenhousz, ne connaît pas plus la véritable nature du cow pox que maître Selwyn ne sait de grec; pourtant il est parmi les philosophes ce qu'était Johnson parmi les littérateurs, et, soit dit en passant, il lui ressemble assez de figure," etc.

"This very man, Ingenhousz, knows no more of the real nature of the cow pox than master Selwyn does of greek: yet is among philosophers what Johnson was among the litterators, and, by the way, not unlike in figure." Page 296, vol. 1.

Le Dr Ingenhousz était un médecin distingué, un savant même, mais Jenner n'avait pu lui en imposer; cet homme ne voyait que des insuccès et rien pour le convaincre dans les résultats de la vaccination.

Plus tard, la publication des essais qu'avait faits Jenner avec le vaccin qui lui avait été fourni par le Dr Pearson, et les rapports qui s'établirent entre ces deux hommes firent entrevoir pour la vaccination des résultats meilleurs que ceux qui se produisirent dans la suite.

L'attention publique fut attirée sur le sujet et le Dr Pearson rendit service à la cause, suivant Baron, en établissant une vaste correspondance avec les médecins du royaume. Il démontra que le cow pox était devenu une vaste épizootie. (p. 304, vol. 1.)

La position prise par Jenner n'était donc pas sans laisser de grands doutes sur la valeur plus imaginaire que réelle de la vaccination. Le Dr Pearson voulait rendre le nom de Jenner immortel ; il lui promit de l'appuyer dans la publication de son pamphlet, et lui dit que s'il pouvait avoir la preuve de l'efficacité de la vaccination il le rendrait à jamais célèbre :

“ Votre nom vivra dans la mémoire des hommes aussi longtemps qu'ils auront de reconnaissance pour les services qu'on leur rend, et de respect pour leurs bienfaiteurs ; si je puis seulement m'assurer de la chose, je rendrai votre nom immortel, ou je me trompe beaucoup.”

“ Your name will live in the memory of mankind as long as men possess gratitude for services, and respect for benefactors ; and if I can but get matter, I am much mistaken if I do not make you live for ever.” P. 305, vol. 1.

Plus tard le Dr. Pearson écrivait à Jenner :

“ Vous ne sauriez vous imaginer combien les gens méprisent cette affaire du “ cow-pox ” : L'un dit qu'une chose qui vient des jambes malades du cheval doit être bien sale et bien mauvaise ! Un autre, O mon Dieu, nous irons introduire dans notre système les maladies des animaux, tandis que nous n'en avons déjà que trop qui nous sont propres ! Un troisième trouve que c'est un procédé bien étrange et bien bizarre, et ne sait qu'en penser ! J'entends tout ceci bien tranquillement et me rappelle que l'inoculation de la variole reçut un accueil encore moins favorable.”

“ You cannot imagine how fastidious the people are with regard to this business of cow-pox. One says it is very filthy and nasty to derive it from the sore heel of horses ! Another, O my God, we shall introduce the diseases of animals among us, and we have too many already of our own ! A third sapient set say it is a strange odd kind of business, and they know not what to think of it ! all this I hear very quietly, and recollect that a still more unfavourable reception was experienced by the inoculation for the small pox.” P. 306, vol. I.

Ne voyons-nous pas que plusieurs de ceux, qui paraissaient croire à la doctrine de Jenner, en redoutaient néanmoins les effets ? Ils éprouvaient de grandes craintes de transmettre dans l'organisme des maladies étrangères à la constitution, et leurs craintes étaient partagées par un grand nombre de médecins distingués. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'on dit aux vaccinateurs : “ vous avez confiance dans une pratique superstitieuse, qui vous trompe, et par laquelle vous en imposez au public.”

L'opposition des amis de Jenner était une désapprobation on ne peut plus directe de la vaccination, quoiqu'il dût que sa découverte était adoptée par toute l'Europe, et qu'elle se répandait en Amérique et aux Indes Orientales.

Les rapports des succès qui lui arrivaient des différentes parties de l'Angleterre auraient dû le décourager ; il redoublait, au contraire, d'efforts pour maintenir la réputation de cette pratique qui défailait. Baron cite encore ces paroles de Jenner : “ Ce que j'ai dit au sujet de la vaccine est vrai. Si elle est donnée convenablement, elle préserve la constitution autant que le peut faire l'inoculation variolique. La vaccine, c'est la petite vérole sous une forme plus pure que celle qui règne parmi nous depuis 12 siècles.”

“ What I have said on this vaccine subject is true. If properly conducted, it secures the constitution as much as variolous inoculation possibly can. It is the small pox in a purer form than that which has been current among us for twelve centuries past.” (p. 15, vol. 2).

Jenner admettait donc par ce qui précède, que le virus-vaccin protège tout autant et pas plus que l'inoculation du virus-variologique, et que la vaccine est la variole, mais pure.

Ce raisonnement extraordinaire n'est-il pas la condamnation même de la vaccination, puisqu'en 1840 on passait, en Angleterre, une loi prohibant l'inoculation. Lorsqu'on en est rendu à dire que la vaccination protège autant que l'inoculation, n'est-ce pas là admettre que ni l'une ni l'autre ne garantit de la variole ? Le Dr Mosely et M. Goidson s'étaient prononcés contre la vaccination qui ne produisait aucun bon résultat, et Jenner n'avait d'autre raisonnement que le persiflage à l'adresse de ceux qui ne partageaient pas ses vues. Selon lui il n'y avait que des ignorants qui pussent s'opposer à sa découverte, comme aujourd'hui ceux qui s'opposent à la vaccination devraient être envoyés dans les maisons de santé.

Jenner lui-même admet des insuccès dans sa pratique dès le commencement de la vaccination ; mais il les attribue à ce que le virus vaccin n'avait pas bien pris, c'est-à-dire n'avait pas produit son effet. "Dr Jenner himself, from the commencement, perceived that in his cases of failure, cow-pox had never properly taken place." Page 19, vol. 2.

En parlant de la susceptibilité de certaines constitutions à contracter la variole deux fois et même plus, Jenner dit :

"D'un côté, la susceptibilité à prendre la variole est demeurée la même malgré une attaque antérieure de la maladie, tandis que d'un autre côté, certaines constitutions semblent n'être aucunement susceptibles de contracter la petite vérole. On a vu des faits semblables se produire dans la pratique de la vaccination.

"In the one, the susceptibility of small pox was not taken away by previous infection ; while, on the other hand, some constitutions seem to be unsusceptible of small pox infection altogether. It was found, that similar occurrences took place in the practice of vaccination ;" etc., etc. Page 20 Vol. 2.

Jenner veut que le résultat salulaire de la vaccination

dépende des soins qu'on apporte à cette pratique, et du choix que l'on fait du virus-vaccin. — Mais la nature de ce virus reste toujours la même quelque soit le mode de l'obtenir.

“ La présence de maladies de peau : herpes, scrofules, etc., peut annuler l'effet de l'inoculation du virus variolique ” dit Jenner. (p. 22 vol. 2.)

En réponse aux observations qui lui étaient faites relativement aux dispositions de contracter la variole après l'inoculation du vaccin, Jenner disait : “ Puisque nous avons des preuves si nombreuses qu'il y a des personnes qui contractent la petite vérole une seconde fois, pourquoi vouloir que le “ cow pox ” soit, sans exception, un préservatif chaque fois qu'il est inoculé ?

“ As we have such abundant testimonies of persons having the small pox a second time, why may there not be exception to the cow pox giving security in every instance of inoculation ? ” (p. 26 vol. 2.)

N'est-ce pas là se rire de la crédulité des admirateurs de la vaccination ? Ainsi, après avoir affirmé positivement qu'une personne une fois vaccinée est pour toujours préservée de la variole et de ses effets, Jenner vient nous dire tout le contraire : “ qu'on ne peut attendre du virus-vaccin ce que la variole ne donne pas elle-même. ” (C'est-à-dire que la variole ne nous préservant pas, la vaccine ne saurait le faire davantage). Baron cite un cas de vaccination et de revaccination avec succès, où l'enfant contracta la variole. Des faits de cette nature, au lieu d'être rares, sont fréquents et très fréquents parmi nous, et en Angleterre ils se comptent par milliers et par centaines de milliers. Ces faits seuls justifieraient notre opposition si elle n'était déjà motivée par la triste expérience que nous faisons tous les jours des maux qui découlent de la vaccination. Et, puisqu'il est constant que cette pratique transmet dans notre organisme des maladies telles que la syphilis, les scrofules et autres maladies constitutionnelles plus redoutables que la variole, n'est-il pas juste et du devoir de tout citoyen de se récrier contre cette pratique

monstrueuse, introduite parmi nous dans un but de gain plutôt que dans l'intérêt de la santé publique ? D'autres accidents, tels que les érysipèles phlegmoneux, les abcès, la mort même, causés par la vaccination, sont inévitables ; mais il ne faut pas tenir compte de ces accidents si l'on veut que cette pratique bénéficie aux vaccinateurs publics.

On lit encore dans le 2^{ème} vol. de la vie Jenner, par Baron :
 “ La sécurité que donne à la constitution l'inoculation du virus-vaccin est exactement la même que celle que donne le virus variolique. On aurait tort d'en attendre quelque chose de plus.”

“ The security given to the constitution by vaccine inoculation, is exactly equal to that given by variolous. To expect more from it would be wrong.” (p. 28 vol. 2.)

Jenner écrivait encore au Dr Evans : “ La vaccination nous a certainement dévoilé plusieurs des faits mystérieux qui se rattachent à la petite vérole et à son inoculation. Combien de fois n'avons nous pas vu (apparemment) la matière variolique produire tout son effet sur le bras qui l'avait reçue, causer une indisposition, être même suivie d'une éruption, puis se terminer par une large et profonde cicatrice ; et pourtant, si la personne qui avait subi cette opération se trouvait exposée à la contagion, elle contractait la petite vérole, etc., etc.

“ L'origine de la variole est la même que celle du cow pox ; et comme il est probable que ce dernier a existé en même temps que la création, la première ne fut qu'une variété à laquelle il donna naissance.

“ Il est certain que, sans considérer les variations ordinaires qui ont lieu entre la variole confluente et la variole discrète, il existe certainement plus d'une forme sous laquelle la maladie apparait dans ce qu'on appelle son état naturel.”

“ Vaccine inoculation has certainly unveiled many of the mysterious facts attendant upon the small pox and its inoculation. How often have we seen (apparently) the full effect on the arm from the insertion of variolous matters:

“ indisposition and even eruptions following it, and its termination in an extensive and deep cicatrix ; and yet, on exposure, the person who underwent this, has caught the small pox, &c., &c.”

“ The origine of small pox is the same as that of cow pox ; and as the latter was probably coëval with the brute creation, the former was only a variety springing from it.” (p. 29-30 vol. 2.)

“ There are certainly more forms than one, (without considering the common variation between the confluent and distinct) in which the small pox appears in what is called the “ natural way.”

Je crois que ceci est assez clair : si la variole ne nous met pas à l'abri d'une seconde attaque, comment la vaccine nous préservera-t-elle de la variole alors que celle-ci n'est qu'une de la première ? Les deux sont une seule et même maladie, suivant Jenner, et cette opinion est celle d'un grand nombre de médecins distingués.

Les Drs Pearson, Parr et autres, se prononcèrent fortement contre la découverte de Jenner, qui recevait des différentes villes du Royaume de la Grande Bretagne et d'ailleurs des témoignages d'approbation.

Napoléon 1er lui envoya une médaille d'honneur au sujet de cette grande découverte, comme on l'intitulait. Jenner écrivit à l'empereur pour le remercier de l'honneur qu'il venait de lui conférer, et le pria en même temps de vouloir bien permettre le retour de Will. Thos. Williams et du Dr Wickham, retenus prisonniers en France. Comme ces hommes étaient de grands partisans de la vaccination, Napoléon leur permit de retourner en Angleterre.

Jenner s'adressait également au clergé protestant afin que celui-ci l'aidât de son influence à propager la vaccination.

Ici, on a été moins heureux. En 1876, certaines tentatives auraient été faites auprès de Sa Grandeur, Mgr. Bourget, évêque de Montréal et aujourd'hui archevêque de Martianaopolis, pour l'engager à recommander la pratique de la vacci-

nation ; mais Sa Grandeur avec sa prudence habituelle, aurait répondu : “ Comment voulez-vous que je recommande cette pratique quand les médecins ne sont pas d'accord sur ses effets ? ” Cet homme de bien pouvait-il répondre avec plus de justice à celui ou ceux qui sollicitaient son influence pour recommander la vaccination aux catholiques ?

Cette réponse, comme on peut le présumer, ne fut pas celle que l'on attendait de Sa Grandeur ; mais enfin, elle était prononcée !...

Revenons, maintenant, à l'influence du clergé protestant.

James Plumtre, ministre, était dévoué à Jenner ; il s'occupait de faire vacciner les pauvres à ses frais et il vaccinait lui-même. Il remit à Jenner un curieux mémoire sur la petite vérole, en lui écrivant ce qui suit :

“ Parmi mes notes sur la vaccination, je retrouve la suivante : dans la librairie publique de Lausanne se trouve un curieux manuscrit que St. Maire, 4ème évêque chrétien de Lausanne, mort en l'année 601, a laissé ce qu'il appelle une chronique de son temps.

“ La chronique contient, entre autres choses, le récit d'une épidémie de variole qui, dit-il, faisait de grands ravages, et il remarque particulièrement que sur les vaches surtout, elle produisit les effets les plus désastreux.

“ Among my memoranda on vaccination, I find the following : in the public library at Lausanne, there is a curious manuscript by St. Maire, the fourth christian bishop of Lausanne, who died A. D. 601, which he calls a chronicle of his own time. Among other things which this chronicle contains is the account of the visitation of the small pox, which he says made great ravages, and he notices particularly that it proved very fatal to the cows.” (p. 42, vol. 2, Baron.)

A la page 43, vol. 2, on voit que d'autres ministres agissaient bien différemment des premiers ; ils étaient opposés à cette pratique qu'ils considéraient comme dangereuse.

“ Sir Isaac Pennington était un violent adversaire de la vaccination, etc., etc.”

“ Sir Isaac Pennington was a violent opposer of vaccination, &c., &c.” (p. 43. vol. 2.)

Il accusa Jenner de manquer de confiance dans l'action préservative du cow pox, puisqu'il avait inoculé son fils Robert, avec du virus-variologique, et voici ce que rapporte Baron à l'égard de cette accusation :

“ Les faits furent ceux-ci : Le 14 Mai, 1796, Jenner vaccina son premier patient, Phipps. Le 12 Avril, 1798, il vaccina son fils Robert, en même temps que quelques autres enfants. Il est tout spécialement mentionné dans sa première publication que “ le virus ne prit pas ” sur son fils Robert. Il se trouvait alors tout aussi exposé à subir l'influence de la contagion variologique que s'il n'eut jamais été vacciné.”

“ The facts were these : on the 14th of May, 1796, Jenner vaccinated his first patient, Phipps. On 12th of April, 1798, he vaccinated his son Robert, together with several other children. It is particularly specified in his first publication that his son Robert “ did not receive the infection.” He was, therefore, as much liable to the influence of small pox contagion as if he had never been vaccinated.” (p. 44-45, vol. 2.)

Un ami de Jenner, M. Cother, vint chez lui et prit l'enfant dans ses bras en disant qu'il arrivait de chez une famille où il y avait de la variole. Jenner aussitôt s'écria : “ Mr., vous ne savez ce que vous faites ; cet enfant n'est point protégé. Il a été vacciné ; mais le virus n'a pas pris.”

“ He was vaccinated ; but the infection failed.”

Alarmé comme il l'était et croyant que son enfant prendrait inévitablement la variole, il résolut, n'ayant pas de vaccin, de lui inoculer le virus-variologique : “ Il résolut alors d'avoir recours au meilleur moyen qui lui restât encore, et fit aussitôt inoculer l'enfant avec du virus-variologique, etc. “ He resolutely, therefore, to adopt the next best expedient, and immediately had the child inoculated with small pox virus, etc. p. 45-48 vol 2.”

Jenner explique lui-même les motifs qui l'ont porté à inoculer son fils avec le virus-variologique.

Jenner avait su intéresser les hommes influents en sa faveur. M. Pitt, (mort Lord Henry Petty, Chancelier, etc., en 1806), mit le sujet de la vaccination devant la chambre des communes, dans le but de faire indemniser Jenner des pertes que lui avait fait subir l'opposition qu'il rencontrait dans cette pratique. La variole augmentait d'une manière alarmante; une adresse fut votée à Sa Majesté, par la Chambre des Communes, la priant d'approuver certaines mesures pour venir en aide à Jenner. Il fut décidé que le Collège des Médecins et Chirurgiens serait chargé d'examiner les progrès de la vaccination et de faire connaître la chose le plus tôt possible, et que l'auteur de cette découverte méritait une grande récompense. Voir p. 57 et suivantes vol. 2

La motion de Lord Henry Petty fut secondée par le Dr Matthews. Plusieurs orateurs se déclarèrent hautement en faveur de cette motion; leurs sentiments étaient favorables à Jenner, etc. En même temps, on se prononça fortement contre l'inoculation du virus variolique; on disait avec raison que cette pratique était le moyen de semer partout la maladie. Eh bien, si le cow pox est la variole même, ne sème-t-on pas cette dernière par la vaccination? Dans l'un comme dans l'autre cas, les virus sont les mêmes, d'une nature commune, essentiellement virulents et contagieux.

Quant à la vertu préservative de la vaccination, voici ce que Jenner en pensait: "Si elle est pratiquée avec exactitude et d'une manière efficace, la constitution se trouvera protégée d'une attaque subséquente de variole, autant que la maladie elle-même peut donner de protection. Je ne me suis jamais attendu à ce que la vaccination fit plus, et je ne crois pas qu'elle fasse moins."

"Duly and efficiently performed, he observes it will protect the constitution from subsequent attacks of small pox, as much as that disease itself will. I never expected that it would do more, and it will not, I believe, do less." p. 135, vol. 2.

On a fait dire à Jenner le contraire de ce qu'il a exprimé

savoir : que la vaccination est une protection contre la variole ; c'est pourquoi les vaccinateurs du jour nous répètent que le virus-vaccin est un préservatif, etc.

Du temps de Jenner, des associations se formaient contre l'inoculation du virus-variologique. Il était évident que la variole était entretenue et propagée par l'inoculation, et ce fut la raison pour laquelle on s'opposait à cette pratique qui a été définitivement supprimée, en Angleterre, en 1840, et au Canada, en 1853.

Baron dit encore, page 153, vol. 2 : " Il eut été heureux pour la santé publique que notre projet eût réussi ; car il est hors de doute qu'une des principales causes du règne persistant de la petite vérole parmi nous, venait de la conduite équivoque de ces médecins qui ne se faisaient pas scrupule d'employer aussi bien le virus-variologique que le cow pox. selon ce qui pouvait satisfaire leurs patients."

" It had been well for the health of the community had
 " our design prospered ; for it is unquestionable, that one of
 " the main causes of the continuance of small pox among us
 " arose from the ambiguous conduct of those men who
 " thought is no sin to employ either small pox or cow pox,
 " as it might suit the caprice of their patients."

Comment Jenner, qui déclarait que la variole était entretenue par l'inoculation et qui disait que le " cow pox " est une maladie contagieuse, épidémique comme la variole, pouvait-il prétendre que la vaccination fût un préservatif contre la variole ? Deux maladies de même nature doivent produire les mêmes effets : si l'inoculation du virus-variologique entretenait la variole, comment l'inoculation du virus-vaccin pouvait-il la prévenir ? La réponse est bien simple : dans l'un comme dans l'autre cas, l'inoculation et la vaccination deviennent cause directe de la maladie, et voilà pourquoi la variole a toujours suivi sa marche ascendante, comme le disait le Dr Coron devant l'Académie de Médecine de Paris, en 1871.

Sir Grosvenor et ses enfants furent attaqués de la variole

après avoir été vaccinés. Ce cas rendu public était de nature à renverser la doctrine de la vaccination ; mais Jenner, avec une apparence de conviction, répondit à cet événement par des explications à satisfaire ses partisans.

Les insuccès sont trop manifestes pour qu'on puisse les nier, mais il faut les atténuer ; et c'est ce que fit Jenner comme on le voit par l'extrait suivant :

“ Au point de vue de la philosophie et même du sens commun, les insuccès qui ont eu lieu en grande proportion dans les cas de vaccination, ne sont nullement dignes d'une attention sérieuse. Ces insuccès devraient engager la faculté de médecine à faire des recherches pour découvrir, s'il est possible, quelle peut être la cause qui les détermine, mais non lui faire jeter les hauts cris ; et pour ce qui regarde le public, je crois que vous avez fait une décision erronée en le supposant capable de juger d'un cas tel que celui qui vient d'arriver. Il ne connaît pas plus les lois de l'économie animale qu'il ne connaît celles de Lycurgue. J'ai toujours considéré le virus-variolique et le vaccin comme étant radicalement et essentiellement semblables. Comme il est reconnu que l'inoculation du premier a failli en de si nombreuses circonstances, il serait tout-à-fait extraordinaire que celle du second fût toujours exempte d'insuccès. Le fait tendrait à annuler le principe de ma doctrine sur ce point.”

“ In the eye of philosophy, or indeed of common sense, the failures that have happened in so great a mass of vaccination are totally unworthy of serious attention. They should call forth the inquiry of the faculty to discover the cause, if possible, but not their clamour ; and as for the public, I think your decision in supposing them fit arbitrators in such a case as that which has appeared, is erroneous. They know no more of the laws of the animal economy than those of Lycurgus. I have ever considered the variolous and the vaccine radically and essentially the same. As the inoculation of the former has been known to fail in instances so numerous, it would be very extraordinary if

“ the latter should always be exempt from failure. It would tend to invalidate my early doctrine on this point.” p. 158, 159, 160, vol. 2.

Extrait d'une des lettres de Jenner à un ami, en date du 11 Juin, 1811 : “ Il est malheureusement arrivé, dans la famille d'un noble d'ici, Sir Grosvenor, un cas où la vaccination a failli ; et ce qui est encore plus malheureux, c'est que l'enfant avait été vacciné par moi. Il est impossible de décrire le bruit, la confusion que ce fait a créée. La lancette qu'on emploie pour le vaccin est remise dans l'étui, et celle qu'on a si longtemps tenue cachée pour avoir servi au virus-variolique, est appelée à paraître de nouveau. C'est charmant ! Mais cette manie passera bientôt. Les citoyens sont des insensés, des idiots ; et ils continueront à demeurer en cet état d'excitation fiévreuse à l'égard du fait en question, jusqu'à ce qu'il surgisse quelqu'autre chose qui fasse tourner leur attention d'un autre côté. Je suis déterminé à ne plus m'occuper d'eux ; et je vous conseille, mon ami, d'en faire autant, car il est certain que nous ne serons payés qu'avec des abus. J'ai l'intention de recueillir, autant que je le pourrai, tous les cas de variole qui arrivent après que les patients sont supposés avoir reçu la protection contre cette maladie.”

“ It has unfortunately happened, that a failure in vaccination has appeared in the family of a nobleman here ; and, more unfortunately still, in a child vaccinated by me. The noise and confusion this case has created is not to be described. The vaccine lancet is sheathed ; and the long concealed variolous blade ordered to come forth. Charming ! this will soon cure the mania. The Town is a fool, —an idiot, and will continue in this red-hot,—hissing-hot state about this affair, till something else starts up to draw aside its attention. I am determined to lock up my brains, and think no more pro bono publico ; and, I advise you, my friend, to do the same, for we are sure to get nothing but abuse for it. It is my intention to collect all the cases I can of small pox, after supposed security from that disease.” p. 161, vol. 2.

Dans le courant de l'année 1818, une épidémie de variole des plus virulentes se déclarait dans plusieurs parties du Royaume de la Grande-Bretagne et sur tout le continent; il s'élevait en même temps, de plus, un doute sur l'efficacité de la vaccination, et le malaise allait en augmentant. Jenner était informé des clameurs qui se faisaient contre sa découverte et plusieurs médecins se joignirent alors aux anti-vaccinateurs: "La petite vérole fut d'une nature exceptionnellement maligne, et produisit les plus funestes effets. Elle fit un grand nombre de victimes parmi ceux qui en étaient atteints naturellement; la maladie s'étendit également à plusieurs de ceux qui l'avaient déjà eue, ou qui avaient été vaccinés."

"The small pox there, was unusually fatal and malignant. It killed a very large proportion of those whom it attacked in the natural way; and it likewise spread to many who had previously had small pox, as well as cow pox." (p. 232, 233 vol. 2.)

Jenner crut d'abord que c'était dû à la mauvaise vaccination si l'on comptait un si grand nombre de victimes parmi les vaccinés; mais il admit que la variole avait atteint des vaccinés qui l'avaient été avec succès: "Il admit que la petite vérole peut arriver après une vaccination parfaite, tout aussi bien qu'une première attaque de petite vérole peut être suivie d'une autre."

"He admitted that small pox might succeed perfect vaccination, just as small pox does succeed small pox." p. 232-233, vol. 2.

Baron dit qu'après avoir fait des recherches minutieuses il n'avait pas remarqué plus de 6 ou 8 cas de variole après la vaccination parmi tous les patients du Dr. Jenner."

"After very minute inquiry I do not know of more than six or eight cases of small pox after cow pox among all Dr Jenner's patients." (p. 233 vol. 2.)

Mais il dit, à la page précédente, que la variole avait été très-funeste à ceux mêmes qui avaient déjà eu la variole,

comme à ceux qui avaient été vaccinés (reçu le cow pox.) Est-il croyable qu'une épidémie, telle que celle dont il est fait mention en 1818, n'aurait fait que de 6 à 8 victimes parmi les vaccinés de Jenner ? Ce n'est pas croyable.

Il est clair que Baron ne dit pas ce qu'il connaît, et que le rapport qu'il a fait est faux comme le sont la plupart de ceux que nous voyons dans les journaux.

Le préservatif de la variole se répandit en Europe depuis 1800 à 1802, et la recrudescence des épidémies varioliques date pour la France, de 1816 ; pour la Hollande, de 1818 ; pour l'Allemagne, de 1819 ; pour l'Angleterre, de 1818. (voir p. 529, vol. 2, Hygiène. Lévy).

Baron cite Jenner au sujet de la manière dont on se sert des pustules vaccinales : " Combien de fois, quand il n'y a eu qu'une seule piqûre, n'ai-je pas vu tailler et déchirer de la manière la plus brutale cette pauvre et unique pustule de laquelle on attend un résultat d'une si haute importance ? "

" How often have I seen, where there has been but one " only, that this poor solitary thing, which is expected to perform an office of such immense importance, has been cut " and mangled day after day in the rudest manner ! " (p. 266, vol. 2.

S'apitoyer sur le sort d'une pustule vaccinale parce qu'elle est seule, est plus qu'étrange de la part de Jenner ; si la vaccine est capable de protéger contre la variole, ce n'est pas d'après le nombre de piqûres, mais d'après la vertu du cow pox et du virus-vaccin. Ce langage n'est-il pas du plus pur charlatanisme dans la bouche de l'auteur de la vaccination ?

Jenner, en faisant allusion à l'enfant de Lady Grosvenor, explique dans les termes suivants comment cet enfant contracta la variole après avoir été vacciné : " Lorsque je vaccinaï ce jeune monsieur, sa santé était dans un état chétif ; il était âgé d'environ un mois. Lady Grosvenor craignait et gagna sur moi que je déviasse de ma manière habituelle de procéder, et je ne fis qu'une piqûre ; malheureusement, la nourrice irrita la pustule qui se produisit et l'empêcha ainsi de suivre sa marche ordinaire. "

“ I vaccinated this young gentleman in a puny state of health at about a month old. Lady Grosvenor was timid, and prevailed on me to deviate from my usual mode of practice, and to make one pointure only ; and the pustule it excited was unfortunately deranged in the progress by being rubbed by the nurse.” (p. 267, vol. 2.)

Le langage de Jenner à l'égard de la vaccination de cet enfant chétif, âgé d'un mois, est-il celui d'un homme qui agit avec une sincère conviction ? Lorsqu'il dit : “ Je vaccinai ce jeune monsieur, ” (un enfant d'un mois) “ malade en apparence (chétif) ; je le vaccinai contrairement à ma manière habituelle, et ne fis qu'une seule piqûre pour me rendre au désir de la mère ; ” je vous le demande encore, cette conduite de Jenner fut-elle dictée par la conviction ? Pour moi, je pense tout au contraire, que cette pratique n'est qu'un moyen d'en imposer, et qu'elle n'est certainement pas le résultat de la conviction ni de l'expérience.

Jenner dit dans une autre lettre que l'inoculation du virus variolique a failli plus souvent que celle du cow-pox :

“ Les insuccès on été de beaucoup plus nombreux après l'inoculation variolique qu'après celle du virus-vaccin, dans ces districts où j'ai vacciné sur une grande échelle.”

“ The failures of small pox inoculation far exceed those of the vaccine in those districts where I have vaccinated on a large scale : ” (p. 267, vol. 2.)

Les rapports qui se faisaient sur les insuccès de la vaccination avaient engagé Jenner à publier, en 1821, une circulaire qu'il adressa à plusieurs médecins afin de connaître quelle était leur opinion sur le développement des pustules vaccinales ; si les maladies de peau étaient un obstacle à ce développement, et si plusieurs cas de variole s'étaient rencontrés après la vaccine.

Les restrictions qu'apportait Jenner au mode de vacciner, au développement de la vésicule vaccinale, enfin l'interprétation qu'il donnait aux résultats de la vaccination, étaient autant de considérations que les partisans de cette pratique accep-

taient comme étant des oracles et des faits incontestables en faveur de la vertu prophylactique du virus-vaccin (cow pox). Et lorsque la vaccination faillait, c'était parce qu'elle n'avait pas été pratiquée suivant les règles du maître. (Voir p. 272 et suivantes du vol. 2 de la vie de Jenner par Baron.)

Les résultats de la vaccination ne nous fournissent jusqu'à présent aucune preuve de l'action préservative du virus-vaccin contre la variole et ses effets. Je démontrerai que cette pratique ne saurait être efficace dans aucune circonstance : il n'y a que l'ignorance de ses résultats qui puisse la faire tolérer.

La vaccination, qui fait l'admiration de tant d'hommes distingués en Angleterre surtout, en Allemagne, en France et ailleurs, laisse des doutes bien légitimes sur son efficacité comme je le disais dans mon dernier article qui a paru dans l'*Abeille Médicale* (Juin 1880) : " Les résultats de la vaccination ne nous fournissent jusqu'à présent aucune preuve de l'action préservative du *virus-vaccin* contre la variole et ses effets."

Le *vaccin* et la *vaccine* possèdent ils des propriétés préservatives contre la variole ? J'ai déjà fait voir qu'au lieu d'être un préservatif contre la variole, la vaccination est souvent cause de maladies plus redoutables que celle pour laquelle elle a été introduite dans la pratique de la médecine, et acceptée par un si grand nombre de médecins trop peu soucieux d'acquérir la preuve de son efficacité.

Le *virus-vaccin* est d'une nature inflammatoire et gangréneuse, communiquant la vaccine et quelquefois la variole. L'inoculation est le moyen de pratiquer la vaccination, et souvent cette pratique communique les germes de différentes maladies, comme la syphilis, les scrofules et les affections tuberculeuses, tel que démontré par les hommes les plus compétents et même grands partisans de la vaccination. Ces effets ne sauraient être contestés aujourd'hui que par ceux

qui ne veulent ni voir, ni raisonner, ni se rendre à l'évidence des faits.

La vaccine préserve-t-elle contre la variole ? Je reproduis quelques observations, extraites de l'histoire de la vaccination par le Dr Monteils, et qui font voir que les vaccinés sont loin d'être préservés de la variole par la vaccine ; elles ont été faites et publiées par des partisans de la vaccination et sont la condamnation même de cette pratique. Leurs auteurs attribueront les insuccès de la vaccination plutôt à la qualité du vaccin qu'à l'inefficacité de ce virus ; pour nous, la nature du virus-vaccin est toujours la même, et la vaccination n'a jamais produit d'autres résultats que ceux déjà constatés, c'est-à-dire des résultats pernicieux : elle ne préserve personne de la variole.

Nous avons eu occasion de soigner un grand nombre de malades atteints de cette maladie, et toujours nous avons pu nous convaincre que les vaccinés, pas plus que les non vaccinés, ne sont épargnés.

Je citerai entre autres faits qu'il m'a été donné de constater, celui-ci que j'ai déjà rapporté :

En 1876, je visitais avec le Dr. A. B. Craig, l'hôpital des variolés ; il s'y trouvait 17 malades, dont 16 vaccinés ; 9 étaient des Canadiens-Français, et les autres, des Anglais d'origine, ces derniers tous vaccinés ; il y avait parmi eux trois cas de variole confluente, et un seul cas parmi les Canadiens. Eh, bien ! ici, où se trouve l'effet préservatif de la vaccine ?

Quant à son action délétère, personne ne peut la nier et nous avons bien souvent eu occasion d'observer les résultats fâcheux de cette pratique que les médecins vaccinateurs n'étudient pas assez et que, par suite, ils ne comprennent pas bien.

Mais ! on a vu très-souvent des inflammations érysipélateuses du bras s'étendre au côté correspondant du corps, des ulcères profonds suppurer pendant des mois, des années même, avant de se cicatriser ! Chez un grand nombre d'enfants, ces effets de la vaccination ont souvent causé de graves

infrmités, quelquefois la mort d'ailleurs seule capable d'apporter un remède aux souffrances de ces pauvres victimes.

Le Dr Monteils attribue souvent aux saisons une influence pernicieuse sur les résultats de la vaccination ; et selon lui, les grandes chaleurs et les saisons des pluies comme les grands froids de l'hiver seraient pernicieux au vaccin et aux vaccinés surtout.

Voici ce qu'il dit à la page 76 de son ouvrage : " L'action des saisons sur le vaccin n'est pas moins digne d'intérêt. Les chaleurs extrêmes sont peu favorables à la vaccination, non-seulement à Calcutta, mais encore dans tout le Bengale et dans les provinces septentrionales de l'Inde : la saison des pluies (Juin et Juillet) est même plus délétère que la chaleur. On a observé dans la partie méridionale du Bengale " que la vaccination amène souvent alors de violentes inflammations avec tendances aux ulcérations gangréneuses."

Pour nous, les ulcérations sont de toutes les saisons et se rencontrent très-souvent comme conséquence de la vaccination, malgré le dire des admirateurs de " cette salubre pratique," comme on l'appelle.

La vaccine ne préserve pas de la variole, et la vaccination est un danger pour la société en général.

" La vaccine ne préserve pas de la variole : " en voici de nouvelles preuves que j'extrais encore du même ouvrage, p. 67 et suivantes :

(1874) " C'est, à peu de chose près, ce que m'écrivait encore, en 1854, à propos d'une communication faite, sur le même sujet, à l'Académie impériale de médecine, l'un des principaux rédacteurs de la presse médicale française, M. Sales-Girons : " Il me plaît, à l'heure qu'il est, de pouvoir suivre ces conseils, en publiant *in extenso* les observations intéressantes, sujet de cette communication.

" Malgré tous ces détours, F. Berard n'en fut pas moins obligé de convenir qu'un très-grand nombre de vaccinés avaient été atteints par l'épidémie Montpelliéraine.

" L'épidémie de Montpellier fut précédée par celle qui se

déclara en 1813 ; dans la petite ville de Forfar, en Ecosse, au dire de John Adams, 155 vaccinés doivent avoir été atteints de variole." (STEINBRENNER.)

" L'année 1816 fut signalée par l'apparition de deux épidémies de variole également remarquables par leur grand nombre de vaccinés varioleux. Celle de Salins, dont il est fait mention dans un journal allemand, "Gerson et Julius, magazin der Ausländischen litteratur, Novembre 1829, page 458, fut des plus meurtrières.

" Je citerai encore, parmi les plus importantes du même genre :

1o. Celle de Millau, (en 1817), qui a eu trois historiens ; MM. Pougens, Fontaneilles et Desmonds.

" Le premier assure que plus de 200 vaccinés eurent la variole.

" Le second soutient que ces prétendues varioles n'étaient que des varicelles.

" Et le troisième, chargé par la municipalité de Millau, d'en faire le recensement, réduit à 120 le nombre des vaccinés qui furent pris de la petite vérole.

2o. Celle de la Martinique, en 1818, dont la relation communiquée par M. Lefort, témoin de l'épidémie, à M. Sédillot, dans une lettre du 12 mai 1819, accuse un grand nombre de vaccinés-varioleux. M. Lefort estime que l'épidémie atteignit un huitième des vaccinés. Il assure que tous ceux qui furent atteints étaient vaccinés depuis sept ou huit ans, et que plusieurs d'entre eux succombèrent : quant aux nouveaux vaccinés, ils furent tous préservés."

" 3o. Celle de New-Lanark (Angleterre), rapportée par Willan Gibson, qui a compté 322 malades, dont 251 après vaccination, 11 après variole naturelle ou inoculée, et 3, après variole et vaccine.

" 4o. Celle de Neuruppin (Allemagne), en 1819 et 1820, dont le Dr Oelz rend compte dans le numéro de Janvier 1822 du journal d'Hufeland, et qui attaqua 200 individus, dont 25 vaccinés.

“ 50. Celle de Philadelphie (Etats-Unis), en 1823, où l'épidémie prit un développement tel, “ que dans l'espace de sept mois il y a eu, d'après ce que Chapman croit pouvoir démontrer, quatre à cinq mille cas de variole chez les vaccinés seulement, sans compter les cas de variole naturelle chez les non-préservés, et une trentaine de seconde variole. ” (Steinbrenner.)

“ Je ne parle pas de celle de New-York, décrite par les Drs Blatekley, Monley, Smith Roger, Macheven et Bell : les chiffres qu'ils accusent me paraissent trop exorbitants pour ne pas être exagérés.

“ Ils accusent que la plupart des varioleux étaient vaccinés, et Bell affirme que le nombre des personnes prises de variole après la vaccination était à celui des varioleux non vaccinés comme 3 : 1.”

“ 60. Celle de Paris, en 1825, au sujet de laquelle Dance a prononcé ces paroles mémorables :

“ C'est pendant cette année que la petite vérole sévit avec fureur, et que pour la première fois, du moins en France, la vaccine se montra, sur une masse considérable d'individus, insuffisante pour conjurer entièrement ce fléau redoutable. Un grand nombre de ces derniers furent, en effet, atteints d'une sorte de variole qui, bien que modifiée dans sa marche, était trop ressemblante à la véritable variole pour ne pas être un rejeton de la même famille.” (Archives générales de médecine, 1830, tome xxiii, page 493.)

“ 70. Celle de la Voulte, en la même année 1825, qui, au dire du Dr Joyeux, son rapporteur, attaqua 45 vaccinés sur 180 (1 sur 4).

“ 80. Celle de-Saint-Pol-de-Léon, en 1826, qui fut si meurtrière, qu'en moins de cinq mois elle enleva un vingtième de la population (285 sur 6,225 habitants), et qui attaqua tant de vaccinés, que le Dr Guillou, son historien, craignant de nuire à la vaccine, crut tout concilier en appelant du nom de varioloïde l'éruption dont ils furent atteints.”

Je crois que ces citations sont suffisantes pour démontrer

l'impuissance de la vaccine à préserver de la variole, malgré que le Dr. Monteils les ait rapportées, ainsi que beaucoup d'autres accompagnées de réflexions, pour donner un certain prestige à la vaccination qui est en baisse à l'heure qu'il est, et qui avant dix ans sera honnié par tous les vrais amis de l'humanité.

La vaccination n'a été qu'un moyen d'entretenir la variole au milieu des populations. Il y a au moins dix ans que cette pratique a été généralisée dans la cité de Montréal et ses environs, et la variole n'a cessé d'exercer ses ravages jusqu'à ces derniers temps (juin 1880). Il y a douze ans, quand on a commencé à recommander la vaccination, je disais à la corporation par lavoix de la presse : " On veut faire vacciner, mais aussi on verra la maladie se répandre parmi nous ; " et malheureusement, ce que j'avais prévu ne s'est que trop réalisé. La vaccine est une maladie épidémique et contagieuse ; elle se communique comme toutes les maladies pestilentielles. Les mesures d'hygiène sont les seules qui doivent être employées pour prévenir la variole et diminuer ses ravages ; au contraire, on a négligé ces mesures pour avoir recours à la vaccination ! Cette pratique a-t-elle jamais eu pour effet d'entraver ou de modifier les effets de la variole ? Non : elle n'a fait que propager cette maladie.

Le Dr Monteils dans ses observations sur les effets de la vaccination n'a-t-il pas dit, en parlant de la contagion de la variole, " que cette maladie épidémique a été provoquée par une cause spéciale primitive," (la vaccination inoculatrice intempestive). Je m'appuie encore de l'autorité du même auteur, pour démontrer les avantages que procure l'hygiène contre l'extension de la variole durant les épidémies. A la page 105 de son ouvrage, il dit : " Je citerai un fait très-remarquable que j'ai été à même d'observer pendant l'épidémie dont il est question, au chef-lieu de la commune de St. Germain-de-Calberte.

" Ce village situé dans la montagne, est placé à mi-côte et bâti en amphithéâtre au-dessus et au-dessous d'une route

départementale. Dans l'intérieur du village, cette route forme allée, et de chaque côté se trouvent les habitations des gens aisés, des petits négociants, des petits industriels, des gens enfin qui, par leur position, sont en quelque sorte obligés de se tenir propres et plus ou moins convenablement vêtus. La partie haute et la partie basse sont habitées par les petits propriétaires, par les agriculteurs et par les ouvriers cultivateurs.

“ Or, la partie centrale a été complètement respectée par l'épidémie.

“ Et la variole ne s'est montrée que dans les habitations situées à la périphérie, même à une certaine distance du village et complètement isolées ; dans celles qui sont occupées par les travailleurs de terre, par leur entourage forcé de basses-cours infectes et d'écuries d'une malpropreté plus remarquable encore que celle des habitants.

“ Et ici, je n'ai pas même la ressource de donner pour explication à cette préférence le défaut de vaccinations : là, presque tous ceux qui ont été frappés par l'épidémie étaient bien et très-bien vaccinés.”— J'ajouterai encore un fait à l'appui du principe que je soutiens : que la vaccination ne préserve pas de la variole :—

“ Mr. J. B. Duplessis, le 11 mars 1880, vint me demander d'aller voir son fils âgé de 22 ans, demeurant No. 38 rue Notre-Dame. — Maladie : variole conflente. Ce jeune homme me dit qu'il avait déjà eu la variole étant encore enfant, malgré qu'il eût été bien vacciné ; il portait une cicatrice vaccinale très-apparente et bien régulière, au bras droit. La première attaque avait été conflente, et cette deuxième attaque était des plus malignes. La mort est arrivée le 20 Mars, la douzième journée de la maladie.”

Partout, on le voit, les effets de la vaccination sont les mêmes. Cette pratique hideuse devrait être abandonnée pour être remplacée par des mesures purement hygiéniques, seules capables d'enrayer ou de modifier les maladies épidémiques. Malheureusement, les autorités municipales des

grandes villes ont, au contraire, recours à la vaccination dans les épidémies de variole.

Depuis dix ou douze ans que nous avons à subir la présence de la variole dans cette cité, les quartiers pauvres sont ceux qui ont le plus souffert de la variole ; ce sont aussi ceux qui ont été le plus négligés sous le rapport des mesures hygiéniques, et ils sont encore ceux où on a le plus pratiqué la vaccination.

Enfin, pour terminer cette partie de mon étude sur la vaccination, je ne puis faire mieux que de reproduire la lettre du Dr Boëns, de Belgique, à M. le Dr Labbée, directeur du "Mouvement médical," Paris. Je réunirai, plus tard, en un volume, les divers articles que j'ai publiés avec ceux qui ont paru dans la presse contre la vaccination.

J. EMERY-CODERRE.

Montréal, Novembre 1880.

LETTRE DU DR BOËNS A M. LE DR LABBÉE.

Mon cher Directeur,

"A travers les clameurs des praticiens qui, par conviction ou par intérêt, se déclarent partisans absolus de la vaccine et proclament leur foi dans son infaillibilité, il m'arrive de l'Angleterre et d'ailleurs des encouragements et des faits nombreux qui tendent à m'engager de plus en plus dans le camp des anti-vaccinateurs.

"Je sais qu'on a étrangement "exagéré la vertu du vaccin," comme dit M. Papillaud dans l'*Union médicale* du 26 février, qui va jusqu'à proposer de revenir à l'inoculation directe de la variole, ainsi qu'on le faisait avant Jenner, tant l'insuffisance de la vaccine lui semble manifeste. Je sais aussi que, de l'aveu même des jennériens, la prééminence du vaccin animal sur le vaccin humain n'est pas établie. M. Jules Guérin préfère ce dernier ; le gouvernement belge a concédé l'exploitation exclusive du premier. On reconnaît généralement que les statistiques sur lesquelles on s'est appuyé pour faire admettre la puissance prophylactique de la vaccine sont

défectueuses, à tous égards, et que l'hygiène est appelée à jouer un rôle de plus en plus considérable dans l'application des moyens propres à prévenir les épidémies.

“ Pour le moment, c'est surtout ce que je voulais obtenir.

“ Continuons, disais-je, après avoir battu en brèche l'engouement des vaccinateurs pour leur méthode, à étudier, sans prévention et sans parti-pris, tout ce qui se rattache à cette pratique décevante et surfaite ; voyons combien de sujets non-vaccinés sortent indemnes ou à peine effleurés des épidémies de variole à côté de tant de vaccinés qui en sont atteints ou les premiers ou le plus gravement dans la même famille ; signalons surtout les conditions hygiéniques et les états physiologiques qui ont rapport à chaque varioleux ; examinons de près tous les faits et scrutons attentivement les causes et les antécédents propres à chaque cas.

“ N'est-ce pas là ce que nous devrions faire ?

“ Le plus grave reproche que j'adresse aux zéloteurs de la vaccine, c'est d'avoir enrayé la marche de la *vraie médecine préventive*. On avait une telle confiance dans le vaccin qu'on se préoccupait peu dans nos villes, et principalement dans nos campagnes, des mesures de salubrité publique et d'hygiène privée dont nul n'oserait contester les vertus anti-épidémiques. On a lâché, pendant trois quarts de siècles *la proie pour l'ombre*. Et c'est d'aujourd'hui seulement que nos sociétés de médecine publique cherchent à rattraper le temps perdu... grâce à la routine jennérienne.

“ Revenons aux saines traditions ; ce n'est pas dans *l'inoculation des virus*, comme le veut M. Pasteur, que doit consister *l'art de vivre*, l'art de conserver sa santé au milieu des milliers d'agents qui la harcèlent sans répit. Les microbes, aérobies et anérobies qui emplissent l'atmosphère, mais c'est une partie de notre pâture ! Nous en dévorons par milliards chaque jour. Seulement, quand ils sont trop nombreux ou que notre organisme est détraqué, ce sont eux, à leur tour, qui nous dévorent : c'est la concurrence vitale dans toute son homicide et insecticide réalité. Ni trêve, ni merci ; il faut vi-

vre des influent petits, des poussières atmosphériques, des atomes dont nous ne sommes qu'un agrégat, ou leur servir d'aliment. Vous voulez lutter contre ces germes destructeurs par des *inoculations successives* ! Mais attaquez-les dans leurs foyers, dispersez leurs phalanges, empêchez-les de s'accumuler en masses compactes, et mettons-nous en mesure de les avaler et de les digérer quand ils ne sont ni trop multipliés, ni trop vieux pour être réfractaires à notre économie et devenir en elle une cause d'empoisonnement, de putréfaction et de mort.

« Mais les vaccinateurs endurcis font la sourde oreille et continuent à étayer leur pratique sur des statistiques baroques. Voici, par exemple, le journal d'un grand vaccinateur devant Dieu ! -- qui publie des chiffres renversants pour les anti-jennériens, des chiffres « qui peuvent se passer de tout commentaire », selon la formule consacrée chez les statisticiens. Les hôpitaux de Londres ont reçu, en quatre années, 15,171 varioleux, dont 11,412 vaccinés et 3,759 non-vaccinés. 1,008 vaccinés ont succombé, soit 1 sur 11 ; 1,664 non-vaccinés ont subi le même sort, mettons 1 sur 2. Cela est renversant, paraît-il. Oui, quand on ne voit que la vaccine et la variole là où il faut tenir note de « beaucoup d'autres éléments.

« Ainsi, il est avéré que la variole naît et s'implante de préférence chez les sujets qui vivent dans la *saleté* et la *misère*. J'ai vu récemment encore, à Marchiennes, des bataillons carrés de maisons infectes entourant des mares fangeuses où la petite vérole frappait indistinctement tout le monde, vaccinés et non-vaccinés. Les vibrions varioleux, n'en déplaise aux vaccinateurs, naissent de la pourriture et s'y trouvent très-bien. C'est un fait. Pour les empêcher de se fourrer dans nos interstices cutanés, pulmonaires et autres, il suffirait de mettre un cache-nez et des manchettes (Lister) ou d'y insinuer, à temps, une petite avant-garde (Pasteur et Jenner). C'est ce que nous contestons, au moins en partie. Nous prétendons, quelque soit l'origine des microbes, qu'ils proviennent d'une *génération* improprement dite spontanée, d'*évolu-*

tion ou de transmission, que leur multiplication et leurs propriétés nocives sont, sous l'influence de certains états atmosphériques ou climatériques encore indéterminés, parce qu'on s'en est peu occupé jusqu'à ce jour," etc.

"Demandons-nous maintenant où vivent en Angleterre les sujets *non vaccinés*? Dans quelles conditions hygiéniques?... Et quels sont ces individus, dans un pays où l'on a eu la triste inspiration de rendre la vaccine *obligatoire*, en dépit de l'*habeas corpus*, moins par conviction que par orgueil national, pour glorifier John Bull dans la personne de l'Anglais Jenner? Dans la Grande-Bretagne, les *non vaccinés* se rencontrent dans les populations ignorantes, vagabondes, pour lesquelles les lois préventives sont comme nou-avenues, et parce qu'elles ne les connaissent pas et parce qu'elles n'ont nul souci de^s pénalités attachées à leur infraction. Les *vaccinés* anglais, au contraire, appartiennent aux classes aisées de la société, qui vivent plus ou moins confortablement, bien logés, bien nourris. Les 3,759 varioleux de Londres non vaccinés ont été certainement recueillis dans les bouges de cette capitale. Misère et saleté, débauche et usure prématurée, n'est-ce pas le sol propice à la prolifération des microbes? Que, dans ces conditions, la variole tue un malade sur deux, quoi d'étonnant? Mais, ce qui m'étonne, c'est que parmi les sujets vaccinés admis à l'hôpital, on ait perdu un variolique sur onze. Ce chiffre malheureux n'a jamais été atteint dans les diverses épidémies de petite vérole que j'ai vues, depuis 1848, à Liège et à Charleroi.

"Vous admettez avec moi, mon cher Directeur, que toutes ces statistiques vaccinales, « si renversantes, » pèchent par la base, ainsi que je l'ai démontré dans mon livre. On signale comme irréfutables des *arguments* exclusivement fondés sur des chiffres mal agencés, sur des faits imparfaitement interprétés, sur des unités discordantes qu'on entasse pêle-mêle dans un même total. Et quand nous demandons un peu plus de lumière, un peu d'étude, d'examen, de réflexion et de circonspection d'un côté, moins de crédulité, d'engouement de

routine et d'entraînement de l'autre, on nous répond triomphalement, comme l'a fait récemment à Bruxelles un académicien de pacotille, grand faiseurs de petites compilations : « Allons donc, vous êtes des fous ! » Après de semblables répliques de la part de semblables personnages, il n'y aurait plus qu'à se taire et à laisser le public se débrouiller avec le vaccin, les microbes, les épidémies, si on n'avait pas de poils... aux dents.

Je vous serre cordialement la main."

HUBERT BOENS.

Charleroi, 10 mars 1880.
